



INSEE
PAYS DE LA LOIRE

Dossier

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 36. Mai 2010



L'année économique et sociale 2009 dans les Pays de la Loire

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Paul FAUR

REDACTEUR EN CHEF
David MARTINEAU

SECRETAIRE DE REDACTION
Véronique REMONDINI

CARTOGRAPHIE
Sylvain BOMMELLE

MISE EN PAGE- IMPRIMEUR
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 13,50 €



Photo: fotolia

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2010

ISSN 978-2-11-056130-0

CODE SAGE IDOS03744

© Insee Pays de la Loire - Mai 2010

INSEE Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452 (0,15 € la minute)

L'année économique et sociale dans les Pays de la Loire retrace les faits et les tendances de l'année 2009 dans la région. Ce bilan s'inscrit dans un contexte national profondément marqué par la crise mondiale, malgré le timide redressement de l'activité constaté en France à partir du deuxième trimestre 2009, sous l'effet conjugué des plans de relance et du retour d'une demande extérieure en provenance des pays émergents.

La dégradation du marché du travail dans la région, vive au premier trimestre, s'atténue progressivement au fil de l'année. Le taux de chômage augmente sensiblement tout au long de l'année 2009, de même que le nombre d'inscrits à Pôle emploi. En particulier, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée est en forte hausse. Les chiffres d'affaires réalisés sur l'année par les entreprises ligériennes reculent dans la quasi-totalité des branches d'activité. Si l'ensemble des secteurs économiques sont touchés par la crise, la baisse de l'activité est particulièrement vive dans l'industrie ; c'est notamment le secteur qui perd le plus d'emplois. La chute brutale du recours à l'intérim explique une grande part de ce recul : cette forme d'emploi, très présente dans la région, a ainsi joué un rôle d'amortisseur.

Tous les départements de la région ressentent les effets de la crise en 2009, mais avec des conséquences très variables sur les marchés du travail. Alors que dans les départements de la Mayenne et de Maine-et-Loire, l'emploi salarié recule d'environ 1 % entre la fin 2008 et la fin 2009, la baisse est de près de 3 % dans les trois autres départements des Pays de la Loire.

La première partie de ce dossier consacre une place importante à l'analyse de la situation conjoncturelle de la région, mais la structure locale de l'économie prend une large part dans la plus ou moins grande sensibilité des territoires aux mouvements conjoncturels mondiaux et nationaux : la deuxième partie présente donc une analyse sectorielle.

Cette année, l'ouvrage se clôt avec un regard sur les services à la personne dans les Pays de la Loire, qui montre que les conditions d'emploi y sont précaires et les rémunérations y sont faibles. De ce double point de vue, la situation des salariés de ce secteur est meilleure dans la sphère publique qu'elle ne l'est dans la sphère privée.

Ce bilan 2009, coordonné et réalisé par l'Insee en partenariat avec le Conseil économique et social des Pays de la Loire, s'appuie sur les contributions des services de l'État et de la Banque de France. Que chacun en soit ici chaleureusement remercié.

Le président du Conseil économique
et social Pays de la Loire

Alain **MUSTIÈRE**

Le directeur régional
de l'Insee Pays de la Loire

Jean-Paul **FAUR**

L'année économique et sociale 2009 dans les Pays de la Loire

Sommaire

Synthèses

Analyse thématique

Analyse sectorielle

	<i>Avant-propos</i>	1	
	Synthèse régionale >		
	La région ressort fragilisée de la crise >	5	Insee Pays de la Loire
	Synthèse départementale >		
	Un marché du travail en difficulté en Loire-Atlantique >	7	Insee Pays de la Loire
	Le marché du travail résiste >	8	
	Le marché du travail mayennais relativement épargné en 2009 >	9	
	La Sarthe n'échappe pas à la crise économique >	10	
	Forte contraction de l'emploi industriel >	11	
	Démographie >		
	Une région où l'on vient habiter... ou naître >	12	Insee Pays de la Loire
	Bilan d'entreprises >		
	Une activité des entreprises en très sévère baisse dans les Pays de la Loire >	14	Banque de France
	Créations d'entreprises >		
	Quand la vague auto-entrepreneur déferle... >	16	Insee Pays de la Loire
	Défaillances d'entreprises >		
	Hausse du nombre de défaillances >	17	Insee Pays de la Loire
	Emploi >		
	Baisse de l'emploi salarié en 2009 >	18	Insee Pays de la Loire
	Intérim >		
	La crise n'épargne pas l'emploi intérimaire >	20	Insee Pays de la Loire
	Chômage >		
	Forte hausse du nombre des demandeurs d'emploi en 2009 >	21	Directe des Pays de la Loire
	Éducation, enseignement secondaire >		
	L'augmentation du nombre d'élèves se poursuit dans les établissements du second degré >	23	Rectorat de l'académie de Nantes
	Éducation, enseignement supérieur >		
	Des effectifs étudiants toujours en progression dans l'académie de Nantes >	25	Rectorat de l'académie de Nantes
	Éducation, apprentissage >		
	Forte baisse du nombre d'apprentis en 2009 >	26	Rectorat de l'académie de Nantes
	Services >		
	Les services perdent des emplois en 2009 >	27	Insee Pays de la Loire
	Industrie >		
	Une reprise d'activité hésitante en fin d'année >	29	Insee Pays de la Loire
	Commerce >		
	Une année de convalescence >	31	Insee Pays de la Loire
	Construction >		
	Une activité qui résiste en 2009 >	33	Insee Pays de la Loire Dreal des Pays de la Loire
	Tourisme >		
	Une fréquentation légèrement en baisse en 2009 >	35	Insee Pays de la Loire
	Transports >		
	Un secteur touché de plein fouet par la crise économique >	36	Dreal des Pays de la Loire
	Agriculture >		
	La baisse des charges ne compense pas celle des prix >	37	Draaf des Pays de la Loire
	Pêche >		
	Un recul généralisé de la production >	38	Direction interrégionale de la mer
	Regard sur >		
	Les services à la personne : de meilleures conditions d'emploi dans la sphère publique >	39	Insee Pays de la Loire



La région ressort fragilisée de la crise

En 2009, l'économie des Pays de la Loire est affectée, tout comme l'ensemble de l'économie française, par le contexte de crise internationale. Celle-ci semble avoir atteint son paroxysme au premier trimestre 2009, une reprise timide de l'activité s'esquissant depuis. La dégradation du marché du travail, vive en début d'année, s'atténue progressivement avec le redressement de la croissance. L'emploi intérimaire, très présent dans la région, explique en grande partie cette dégradation.

Elmostafa OKHAM

Insee Pays de la Loire

Sources : Insee - enquêtes de recensement, état-civil, REE (Sirene), estimations d'emploi, comptes nationaux, enquêtes de conjoncture, Tourisme ; Pôle Emploi, Dares, Direccte

LE REPLI DU COMMERCE mondial, considérable au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, s'atténue nettement au deuxième trimestre 2009. À partir de mi-2009, le commerce mondial bondit avec la sortie de récession des principales économies avancées. Ces dernières bénéficient, à des degrés divers, de la normalisation des marchés financiers, du rebond des importations des pays émergents, notamment de la Chine, et du soutien des plans de relance mis en œuvre dans de nombreux pays.

En France, le produit intérieur brut (PIB) se redresse à partir du deuxième trimestre 2009. La croissance s'accélère même au dernier trimestre, à + 0,6 % : la reconstitution des stocks des entreprises explique en grande partie cette accélération. Autre élément d'explication : la forte augmentation des dépenses des ménages, qui ont anticipé leurs achats d'automobiles pour tirer pleinement profit de la prime à la casse et du bonus-malus avant que ces dispositifs ne deviennent moins généreux.

Malgré cette éclaircie, l'économie française enregistre en 2009 une profonde récession : en moyenne sur l'année, le PIB recule de 2,2 %. L'investissement des entreprises se replie fortement ; ce mouvement est encore plus intense pour l'investissement des ménages en logement. La chute des exportations, concentrée au premier trimestre 2009, est légèrement supérieure à celle des importations : au total, le commerce extérieur a une contribution négative à la croissance. En revanche, les dépenses de consommation des ménages se maintiennent, car leur pouvoir d'achat résiste malgré la progression du chômage, sous l'effet d'un repli de l'inflation et du « filet social ». La dégradation du marché du travail, vive en début d'année, s'atténue progressivement avec le redressement de la croissance.

La chute de l'intérim pèse sur l'emploi de la région

Dans les Pays de la Loire, comme au niveau national, l'emploi salarié des secteurs marchands se replie de 2,2 % en 2009. L'emploi intérimaire, très présent dans la région, explique en grande partie

le recul de l'emploi régional : le nombre de salariés en intérim recule de 10,6 % en un an (contre - 3,6 % au niveau national) ; dans le même temps, l'emploi salarié hors intérim se replie de 1,9 %. L'intérim a ainsi joué à plein un rôle d'amortisseur en cette période de crise.

Résultat de la dégradation du marché du travail, le chômage augmente depuis le deuxième trimestre 2008. Dans la région, le taux de chômage s'établit à 8,6 % fin 2009, soit près de 2 points de plus qu'un an auparavant. Ce taux reste toutefois d'un point inférieur à celui de la France métropolitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire sans activité, augmente tout de même de 22 % en 2009, soit une hausse plus marquée qu'au niveau national (+ 19 %). Cette hausse affecte tous les publics, mais plus particulièrement les hommes, les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée. Toutefois, l'explosion du recours par les entreprises de la région au chômage partiel permet de limiter la hausse du chômage.

Le tissu productif de la région est également mis à rude épreuve. Le nombre de défaillances d'entreprises enregistrées au cours des dix premiers mois de l'année 2009 augmente de 14 % par rapport aux dix premiers mois de l'année 2008, contre + 10 % au niveau national. Toutefois, la tendance est au ralentissement depuis le deuxième trimestre 2009, le troisième trimestre enregistrant même un léger repli des défaillances par rapport à la même période de 2008. Le nombre de créations d'entreprises a quant à lui fortement augmenté, dynamisé par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur : + 78 % en un an. En revanche le nombre de créations hors-entrepreneurs diminue, de même que les créations d'entreprises sociétaires.

L'activité se redresse timidement dans l'industrie

L'activité industrielle des Pays de la Loire se replie nettement en 2009, pénalisée notamment par la chute record des investissements et la dégradation des exportations. La production se contracte particulièrement au premier trimestre 2009, puis la dégradation s'atténue au fil de l'année. L'industrie est le secteur qui perd le plus d'emplois salariés



Synthèse régionale

(- 4,4 %). L'industrie ayant fortement recours à l'intérim, le recul serait plus important encore si on intégrait les salariés intérimaires. L'industrie des biens d'équipement est le secteur le plus affecté, que ce soit en matière d'activité ou d'emploi. Inversement, les industries agroalimentaires résistent.

La construction résiste

Le secteur de la construction est particulièrement touché par les difficultés du marché de l'immobilier. Le nombre de logements autorisés à la construction dans la région chute de 30 % en 2009, situation plus tendue qu'au niveau national (- 20 %). De même, la surface de locaux autorisés se replie plus fortement dans la région qu'au niveau national : - 20 % par rapport à 2008 contre - 11 % en France. En revanche, le nombre de mises en chantier de logements résiste mieux que sur l'ensemble du territoire (- 5 % en 2009 dans la région contre - 18 %). Ainsi, l'activité du bâtiment est morose en 2009, mais se redresse doucement en cours d'année. Les effectifs salariés du secteur, stables ou en intérim, sont en baisse par rapport à 2008.

Les services perdent des emplois

Le secteur des services, dont l'activité recule en 2009, ne parvient pas à maintenir ses emplois. D'une part, les services aux entreprises, sensibles à la conjoncture industrielle, font les frais des restrictions de budget des commanditaires. D'autre part, les services aux particuliers pâtissent de la prudence des ménages dans leurs achats en raison des incertitudes face à la montée du chômage. Il en est de même pour le secteur du commerce : les ménages diminuent voire sacrifient certaines dépenses, ce qui entraîne une dégradation des ventes jusqu'en milieu d'année 2009. La prime à la casse réveille cependant la consommation en fin d'année.

La réduction des dépenses des ménages a peu d'effet sur la fréquentation touristique, d'autant que la clientèle française a choisi, plus souvent qu'à l'accoutumée, un tourisme de proximité. Ainsi, la fréquentation de la clientèle française augmente en 2009 dans les hôtels de la région. Cependant, elle ne compense pas intégralement la baisse de fréquentation de la clientèle étrangère, notamment britannique, durement touchée par la crise. Au total, la fréquentation des hôtels de la région baisse légèrement en

2009, mais moins qu'au niveau national. En revanche, les campings de la région ne bénéficient pas de l'embellie constatée en France durant la saison 2009.

Début 2010, la croissance serait modérée en France...

Les prévisions pour la France tablent sur une croissance modérée au premier semestre 2010. L'investissement des entreprises ne devrait croître à nouveau qu'au second trimestre, s'appuyant sur une amélioration progressive des débouchés et des conditions de financement. La consommation des ménages devrait fléchir, conséquence de la faiblesse du pouvoir d'achat et de la diminution de la prime à la casse, qui avait largement soutenu la consommation jusqu'à fin 2009. L'emploi continuerait de se replier au premier semestre 2010, mais plus modérément et le chômage devrait atteindre 9,8 % mi 2010.

La région est toujours attractive

Au premier janvier 2007, les Pays de la Loire comptent plus de 3 480 000 habitants, selon les résultats du recensement de la population. La région se situe ainsi au cinquième rang des régions françaises. Elle confirme son dynamisme démographique, avec une croissance moyenne de sa population de 1,0 % par an entre 1999 et 2007 (contre + 0,7 % au niveau national). Cette croissance s'explique pour moitié par l'excédent des naissances sur les décès et pour l'autre moitié par un nombre d'entrants dans la région supérieur à celui des sortants. La région conserve donc une forte attractivité. Les départements les plus dynamiques sont la Vendée et la Loire-Atlantique.

En lien avec le dynamisme démographique de la région, le nombre d'élèves du second degré augmente en 2009, comme en 2008, alors qu'au niveau national, les effectifs viennent tout juste de se stabiliser. Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants de l'académie de Nantes augmente de façon continue depuis 2001. ■



Un marché du travail en difficulté en Loire-Atlantique

La Loire-Atlantique a été particulièrement confrontée aux difficultés économiques au regard de la chute des créations d'entreprises et des fortes pertes d'emploi enregistrées en 2009. De même, le taux de chômage a fortement progressé.

Laurence HAUTOIS
Insee Pays de la Loire

Sources : Insee - enquêtes de recensement, état-civil, REE (Sirene), estimations d'emploi ; Pôle emploi, Dares, Direccte

SELON LES RÉSULTATS du recensement de la population, la Loire-Atlantique compte, au 1er janvier 2007, 1 247 000 habitants, soit 36 % des habitants des Pays de la Loire. Depuis 1999, la population de Loire-Atlantique progresse ainsi chaque année de 1,2 %, rythme nettement supérieur à celui enregistré dans les années 90. Cette dynamique est plus alimentée (à hauteur de 55 %) par l'excédent des arrivants dans le département sur les partants, que par l'excédent des naissances sur les décès.

Depuis 2006, le solde naturel de la Loire-Atlantique continue de croître mais à un rythme moins soutenu en 2009 qu'en 2008 : + 6 600 personnes en 2009 contre + 7 000 en 2008. En effet, le département connaît à la fois un recul des naissances (- 1,8 %), et une augmentation du nombre de décès de 2,3 %, contre une stabilité dans la région.

Des créations d'entreprises en demi-teinte

Après le ralentissement enregistré en 2008, la mise en place du statut d'auto-entrepreneur au premier janvier 2009 a permis de dynamiser la création d'entreprises. Ainsi, la Loire-Atlantique enregistre près de 6 000 créations d'entreprises sous le régime auto-entrepreneur soit 42 % de l'ensemble de la région. Ce régime s'est essentiellement

développé dans les activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien ainsi que dans le commerce et les transports. Hors auto-entrepreneurs, le rythme des créations d'entreprise s'infléchit en 2009 en Loire-Atlantique : c'est dans ce département que le nombre de créations hors auto-entrepreneurs chute le plus fortement (- 25,8 %), soit près de 2 points de plus qu'en Pays de la Loire. Seule l'industrie voit ses créations hors auto-entrepreneurs progresser en 2009 par rapport à 2008 (+ 10 %), en lien avec la forte évolution enregistrée dans le secteur énergétique.

Des pertes d'effectifs dans l'industrie et les services

Le marché du travail de Loire-Atlantique a été particulièrement touché par la dégradation économique de 2009. Le département perd ainsi 2,6 % de ses emplois sur l'ensemble de l'année, contre - 2,2 % en Pays de la Loire. Les secteurs les plus touchés sont l'industrie des biens d'équipement – particulièrement implantés dans le département – ainsi que les services aux particuliers et aux entreprises.

De même, le recul de l'intérim a été particulièrement important dans le département en 2009. Ainsi, environ 2 100 postes d'intérimaires en équivalents temps plein ont été perdus. Ce recul a été fort en grande partie dans la construction, les biens d'équipement et les industries agroalimentaires. L'ensemble de l'industrie du département a perdu 1 300 postes intérimaires équivalents temps plein de fin décembre 2008 à fin décembre 2009.

Résultat des tensions existantes sur le marché du travail, au quatrième trimestre 2009, le taux de chômage en Loire-Atlantique s'élève à 8,6 % soit une hausse de 2 points par rapport au quatrième trimestre 2008. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de plus d'un quart sur un an (+ 26,6 %), soit près de 5 points de plus qu'en Pays de la Loire. C'est la plus forte hausse enregistrée dans la région. La situation a été particulièrement défavorable pour les jeunes de moins de 25 ans (+ 27,4 %). De plus, les femmes à la recherche d'un emploi (+ 16,3 %) et les chômeurs de longue durée de catégories A, B et C (+ 33,7 %) ont également connu une année noire. ■

Principaux indicateurs économiques en Loire-Atlantique

	Loire-Atlantique	Pays de la Loire
Évolution démographique		
Solde naturel 2008	+ 7 018	+ 15 840
Solde naturel 2009 (provisoire)	+ 6 594	+ 15 578
Emploi salarié (résultats provisoires)		
Secteurs marchands non agricole (évolution sur un an en %)	- 2,6	- 2,2
Chômage		
Taux de chômage au quatrième trimestre 2009 (en % des actifs)	8,6	8,6
Demandeurs d'emploi de catégorie A (évolution sur un an en %)	+ 26,6	+ 22,0
dont femmes	+ 16,3	+ 14,8
dont moins de 25 ans	+ 27,4	+ 21,4
Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (évolution sur un an en %)	+ 23,5	+ 21,9
dont chômeurs de longue durée	+ 33,7	+ 38,1
Immatriculations de voitures neuves		
Voitures particulières (évolution sur un an en %)	+ 12,4	+ 17,1
Créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	- 25,8	- 24,0
Créations d'entreprises (y compris auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	+ 76,5	+ 77,5
Tourisme (évolution sur un an en %)		
Nuitées en hôtels	- 1,5	- 1,0
Nuitées en campings (saison)	- 2,6	- 0,9

Sources : Insee ; SOeS ; Pôle emploi, Dares, Direccte



Le marché du travail résiste

Dans le département de Maine-et-Loire, la population continue d'augmenter mais de façon modérée. L'emploi salarié a reculé moins vivement que dans l'ensemble de la région. Comme ailleurs, le nouveau statut d'auto-entrepreneur a stimulé les créations d'entreprises en particulier dans l'industrie et l'information-communication.

Lionel KERDOMMAREC
Insee Pays de la Loire

Sources : Insee - enquêtes de recensement, état-civil, REE (Sirene), estimations d'emploi ; Pôle emploi, Dares, Direccte

ENTRE 1999 ET 2007, la population de Maine-et-Loire a augmenté de 38 000 habitants, passant de 732 800 à 770 800, soit une progression de + 0,6 % en moyenne annuelle. Le solde naturel, c'est-à-dire l'excédent des naissances sur les décès, en est le principal moteur : il contribue ainsi pour quatre cinquièmes à la hausse quand le solde migratoire, soit l'excédent des arrivées sur les départs, n'en explique que le cinquième. Les communes périurbaines autour d'Angers tirent la population vers le haut, au contraire de la ville et de sa banlieue qui enregistrent une croissance plus modérée voire parfois négative.

En 2009, le nombre de naissances a sensiblement baissé de 1,5 % dans le département contre - 0,5 % dans la région. Le nombre de décès baisse lui aussi de 2 % alors qu'il est stable dans les Pays de la Loire. Ainsi, en 2009, le solde naturel de Maine-et-Loire, à plus de 4 000 personnes, est en légère baisse de 0,8 %, celui de la région étant en recul de 1,7 %.

Les auto-entrepreneurs dynamisent les créations d'entreprises

Le département enregistre près de 5 000 créations d'entreprises en 2009 soit une augmentation de plus de 75 % par rapport à 2008. Ce résultat inclut les créations effectuées sous le nouveau

régime d'auto-entrepreneur qui, à lui seul, concentre plus de 2 800 créations. Hors ce nouveau régime, le nombre de créations d'entreprises est en baisse de plus de 24 %. Les résultats sont similaires au niveau des Pays de la Loire.

En incluant les auto-entrepreneurs, c'est dans les secteurs de l'information et de la communication ainsi que dans l'industrie que la hausse des créations d'entreprises est la plus forte. À un degré moindre, les créations d'entreprises sont en hausse dans les activités de soutien aux entreprises.

L'emploi salarié relativement épargné par la crise

Fin 2009, le département de Maine-et-Loire a perdu 1,0 % de ses emplois par rapport à fin 2008, soit le recul le plus limité parmi les départements de la région (- 2,2 % sur l'ensemble de la région). En particulier, l'industrie perd 3,2 % de ses effectifs : l'industrie des biens intermédiaires a perdu des emplois tandis que l'industrie agroalimentaire en a créé. L'importance des entreprises de l'agroalimentaire dans l'économie du département soulage le secteur de l'industrie. En comparaison, la région a perdu 4,4 % de ses emplois dans l'industrie. Les difficultés du secteur de la construction sont confirmées même si les pertes d'emplois ne sont que de 0,6 % sur un an (- 1,8 % dans la région). Le commerce subit également des suppressions d'effectifs (- 0,3 % contre - 1,1 % dans la région). En revanche, les services principalement marchands (hors intérim) ont augmenté leurs effectifs de 0,8 %. Enfin, l'intérim enregistre une baisse de 4 % (- 11 % dans la région).

Hausse du taux de chômage

Le département de Maine-et-Loire termine l'année 2009 avec un taux de chômage de 8,8 % soit une hausse de 1,6 point par rapport au quatrième trimestre 2008. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 18 % sur un an, hausse toutefois inférieure à celle de la région (+ 22 %). Le nombre d'inscrits de catégorie A de moins de 25 ans augmente de plus de 18 % (contre près de 28 % sur la période précédente, 2007 à 2008). Les hommes de plus de 50 ans sont particulièrement concernés par la hausse : ils sont presque 35 % de plus à être inscrits à Pôle emploi fin 2009 par rapport à un an auparavant. ■

Principaux indicateurs économiques en Maine-et-Loire

	Maine-et-Loire	Pays de la Loire
Évolution démographique		
Solde naturel 2008	+ 4 040	+ 15 840
Solde naturel 2009 (provisoire)	+ 4 009	+ 15 578
Emploi salarié (résultats provisoires)		
Secteurs marchands non agricole (évolution sur un an en %)	- 1,0	- 2,2
Chômage		
Taux de chômage au quatrième trimestre 2009 (en % des actifs)	8,8	8,6
Demandeurs d'emploi de catégorie A (évolution sur un an en %)	+ 17,8	+ 22,0
dont femmes	+ 12,0	+ 14,8
dont moins de 25 ans	+ 18,3	+ 21,4
Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (évolution sur un an en %)	+ 18,6	+ 21,9
dont chômeurs de longue durée	+ 31,1	+ 38,1
Immatriculations de voitures neuves		
Voitures particulières (évolution sur un an en %)	+ 18,1	+ 17,1
Créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	- 24,2	- 24,0
Créations d'entreprises (y compris auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	+ 75,3	+ 77,5
Tourisme (évolution sur un an en %)		
Nuitées en hôtels	- 2,0	- 1,0
Nuitées en campings (saison)	+ 1,2	- 0,9

Sources : Insee ; SOeS ; Pôle emploi, Dares, Direccte



Le marché du travail mayennais relativement épargné en 2009

En 2009, la dégradation économique a touché la Mayenne mais dans des proportions moins importantes que sur l'ensemble de la région. Ainsi, le recul de l'emploi est de moindre ampleur. Si le taux de chômage progresse, il reste de loin le moins élevé des départements de la région.

Laurence HAUTOIS
Insee Pays de la Loire

Sources : Insee - enquêtes de recensement, état-civil, REE (Sirene), estimations d'emploi ; Pôle Emploi, Dares, Direccte

SELON LES RÉSULTATS du recensement, la population de la Mayenne progresse de 15 500 habitants entre 1999 et 2007, s'établissant dorénavant à plus de 310 000 habitants. La Mayenne reste le département le moins peuplé de la région. Depuis 1999, la population augmente à un rythme modéré, de l'ordre de 1 900 habitants supplémentaires chaque année. Cette progression repose pour 70 % sur l'excédent des naissances sur les décès, le solde migratoire contribuant toutefois positivement à l'accroissement de la population.

En 2009, le nombre de décès baisse en Mayenne, alors qu'il se stabilise dans la région ; le nombre de naissances diminue plus vite que dans la région (- 1,2 % contre - 0,5 % au niveau régional). Ainsi, le solde naturel mayennais recule dans les mêmes proportions que sur l'ensemble des départements de la région.

Des créations d'entreprises en retrait

La mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009 a permis de dynamiser la création d'entreprises dans le département après la forte baisse de 2008. Ainsi, la Mayenne enregistre près de 900 créations d'entreprises sous le régime d'auto-entrepreneur, créations qui se sont essentiellement développées dans le commerce et les transports ainsi que dans les services

marchands. Hors auto-entrepreneurs, le rythme des créations d'entreprises s'infléchit en 2009 en Mayenne : près de 670 nouvelles entreprises hors auto-entrepreneurs ont été créées (- 18 % par rapport à 2008). L'ensemble de la région enregistre un recul plus important (- 24 %). La construction, le commerce, et l'information et communication mayennais enregistrent des baisses de créations hors auto-entrepreneurs de 25 % à 40 %.

Progression de l'intérim mais dégradation du chômage

Le marché du travail mayennais est également touché en 2009 mais dans des proportions moins importantes que dans la région. En effet, l'intérim contribue à limiter le recul de l'emploi en Mayenne. Après une baisse importante du début d'année, l'emploi intérimaire du département se redresse fortement au second semestre. Le recours à l'intérim dans l'industrie ainsi que dans les services et le commerce porte en grande partie cette croissance. Seule la construction mayennaise réduit son recours à l'intérim en 2009 : - 24 % contre - 12 % pour l'ensemble de la région. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, l'emploi salarié total du département recule de 1,2 % contre une baisse de 2,2 % en Pays de la Loire. L'emploi industriel recule de 4,1 %, tandis que les services marchands hors intérim parviennent à contenir la baisse de leurs effectifs (- 0,2 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A progresse de 16 % dans le département de fin décembre 2008 à fin décembre 2009, contre 22 % dans la région. Que ce soit pour les femmes ou pour les jeunes, la hausse du nombre de demandeurs d'emplois mayennais est inférieure à l'évolution régionale. Les chômeurs de longue durée sont, quant à eux, particulièrement touchés par la crise : le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée de catégories A, B et C progresse de plus de 60 % en Mayenne contre 38 % dans la région. Dans ce contexte difficile, le taux de chômage augmente de 1,4 point en 2009 mais demeure le taux de chômage le plus bas des départements des Pays de la Loire. Il s'établit à 6,9 % de la population active mayennaise fin 2009. ■

Principaux indicateurs économiques en Mayenne

	Mayenne	Pays de la Loire
Évolution démographique		
Solde naturel 2008	+ 1 249	+ 15 840
Solde naturel 2009 (provisoire)	+ 1 226	+ 15 578
Emploi salarié (résultats provisoires)		
Secteurs marchands non agricole (évolution sur un an en %)	- 1,2	- 2,2
Chômage		
Taux de chômage au quatrième trimestre 2009 (en % des actifs)	6,9	8,6
Demandeurs d'emploi de catégorie A (évolution sur un an en %)	+ 16,0	+ 22,0
dont femmes	+ 8,9	+ 14,8
dont moins de 25 ans	+ 12,2	+ 21,4
Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (évolution sur un an en %)	+ 21,3	+ 21,9
dont chômeurs de longue durée	+ 62,1	+ 38,1
Immatriculations de voitures neuves		
Voitures particulières (évolution sur un an en %)	+ 25,0	+ 17,1
Créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	- 17,6	- 24,0
Créations d'entreprises (y compris auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	+ 92,6	+ 77,5
Tourisme (évolution sur un an en %)		
Nuitées en hôtels	- 2,8	- 1,0
Nuitées en campings (saison)	- 13,1	- 0,9

Sources : Insee ; SOeS ; Pôle emploi, Dares, Direccte



La Sarthe n'échappe pas à la crise économique

Dans un département où la population continue de croître lentement, les créations d'entreprises s'affichent en forte hausse du fait de l'adoption, par de nombreux créateurs d'entreprises de la Sarthe, du nouveau régime d'auto-entrepreneur. La situation du marché du travail est, fin 2009, sensiblement dégradée, conséquence de la crise économique. L'emploi salarié baisse entraînant un taux de chômage en augmentation.

Lionel KERDOMMAREC
Insee Pays de la Loire

Sources : Insee - enquêtes de recensement, état-civil, REE (Sirene), estimations d'emploi ; Pôle emploi, Dares, Direccte

AU 1^{ER} JANVIER 2007, la Sarthe compte 557 000 habitants soit une augmentation de 27 000 habitants depuis 1999. Le département gagne 3 400 personnes, soit + 0,6 %, en moyenne sur chacune des huit années qui séparent ces deux recensements. Cette hausse s'explique pour 55 % par l'excédent des naissances sur les décès et pour 45 % au surplus d'arrivées par les départs. Les communes périurbaines composant la deuxième couronne du Mans sont les plus dynamiques en termes de croissance démographique. Les deux axes Angers-le Mans et Laval-Le Mans sont dans la même tendance. Notons enfin que 85 % des communes du département ont vu leur population augmenter entre 1999 et 2007.

Le nombre de naissances a progressé de 0,5 % dans le département, au contraire de la région qui enregistre une baisse de 0,5 %. Le nombre de décès a diminué de 1,7 % alors qu'il est stable dans les Pays de la Loire. Ainsi, le solde naturel de la Sarthe augmente de 7,7 % tandis qu'il fléchit de 1,7 % dans la région.

Forte hausse des créations d'entreprises en auto-entrepreneur

Les créations d'entreprises augmentent de plus de 80 % entre 2008 et 2009

grâce au nouveau statut d'auto-entrepreneur. Le nombre de nouvelles entreprises enregistrées avec ce nouveau statut s'élève à 1 847 pour un total de 3 168 créations. Les secteurs des services de soutien aux entreprises sont les plus dynamiques en termes de créations.

Hors auto-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont en baisse de près de 25 % entre 2008 et 2009, recul proche de celui de la région (- 24 %).

L'emploi salarié baisse mais l'intérim repart à la hausse

Le nombre d'emplois (hors intérim) de la Sarthe a diminué de plus de 3 % entre 2008 et 2009. En revanche, l'intérim résiste bien avec une hausse de 2,3 % fin 2009 par rapport à fin 2008, tandis que la région enregistre un repli de 10,6 %. La baisse des effectifs avoisine les 5,5 % dans le secteur de l'industrie. L'ensemble des sous-secteurs de l'industrie des biens intermédiaires supprime des emplois. L'agroalimentaire est le seul secteur industriel à augmenter ses effectifs en 2009 (+ 0,8 %). Le secteur de la construction a souffert des conséquences de la crise économique avec une baisse des effectifs de 4,0 %. Les services marchands perdent 0,5 % de leurs effectifs entre 2008 et 2009. Le commerce perd 1,7 % de ses emplois.

Principaux indicateurs économiques en Sarthe

	Sarthe	Pays de la Loire
Évolution démographique		
Solde naturel 2008	+ 1 645	+ 15 840
Solde naturel 2009 (provisoire)	+ 1 771	+ 15 578
Emploi salarié (résultats provisoires)		
Secteurs marchands non agricole (évolution sur un an en %)	- 2,9	- 2,2
Chômage		
Taux de chômage au quatrième trimestre 2009 (en % des actifs)	9,5	8,6
Demandeurs d'emploi de catégorie A (évolution sur un an en %)	+ 20,0	+ 22,0
dont femmes	+ 15,9	+ 14,8
dont moins de 25 ans	+ 20,0	+ 21,4
Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (évolution sur un an en %)	+ 21,5	+ 21,9
dont chômeurs de longue durée	+ 39,6	+ 38,1
Immatriculations de voitures neuves		
Voitures particulières (évolution sur un an en %)	+ 21,6	+ 17,1
Créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	- 24,8	- 24,0
Créations d'entreprises (y compris auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	+ 80,3	+ 77,5
Tourisme (évolution sur un an en %)		
Nuitées en hôtels	- 3,0	- 1,0
Nuitées en campings (saison)	+ 9,6	- 0,9

Sources : Insee ; SOeS ; Pôle emploi, Dares, Direccte

Forte hausse du chômage en 2009

Le taux de chômage de la Sarthe grimpe à 9,5 % en fin d'année 2009 soit une hausse de 2 points par rapport à fin 2008. Ce taux est nettement supérieur à celui de la région qui s'élève à 8,6 %. Le nombre d'inscrits en catégorie A à Pôle emploi augmente de près de 20 % sur un an (+ 22 % dans les Pays de la Loire). Pour cette même catégorie, la sous-population des moins de 25 ans enregistre une hausse de près de 20 % entre fin 2008 et fin 2009 (contre plus de 30 % sur la période 2007 à 2008). Les hommes de plus de 50 ans sont les plus touchés avec une augmentation de plus de 35 %.



Forte contraction de l'emploi industriel

La crise économique entraîne une forte dégradation du marché du travail vendéen en 2009. Le recul de l'emploi salarié est plus sensible en Vendée que dans l'ensemble de la région, notamment dans l'industrie. De même, la hausse du chômage y est plus forte, tout en restant à un niveau inférieur à la moyenne régionale. En outre, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente fortement.

Elmostafa OKHAM
Insee Pays de la Loire

Sources : Insee - enquêtes de recensement, état-civil, REE (Sirene), estimations d'emploi ; Pôle emploi, Dares, Direccte

AU 1^{ER} JANVIER 2007, la Vendée compte 607 500 habitants selon les résultats du recensement de la population. Depuis 1999, la population vendéenne progresse en moyenne chaque année de 1,5 %, rythme le plus élevé des cinq départements de la région. Cette dynamique démographique s'explique essentiellement par l'attractivité du département, particulièrement dans les communes du rétro-littoral. Ainsi, l'excédent des arrivées sur les départs explique près de 85 % de la croissance de la population vendéenne, 15 % s'expliquant par le solde naturel, excédent des naissances sur les décès.

En 2009, le solde naturel de la Vendée augmente de près de 5 %, tandis qu'il est en retrait dans la région. Le département enregistre en effet une hausse sensible des naissances (+ 1,6 %) et une moindre hausse des décès (+ 0,6 %).

Des créations d'entreprises portées par l'auto-entreprenariat

En 2008, les créations d'entreprises avaient reculé en Vendée plus fortement que dans la région. En 2009, l'entrée en vigueur du statut d'auto-entrepreneur dynamise la création d'entreprise : le nombre de créations progresse de 78 % en un an, dans le département comme dans la région. La progression est particulièrement spectaculaire dans

les activités de services, secteurs dans lesquels la proportion d'auto-entrepreneurs est forte. Les créations d'entreprises sociétaires augmentent légèrement en Vendée (+ 4,2 %) alors que la tendance est au repli dans la région (- 3,4 %). Hors auto-entrepreneurs, le nombre de créations d'entreprises recule de 21 % en 2009, contre - 24 % dans la région. Le repli des créations hors auto-entrepreneurs concerne tous les secteurs d'activité vendéens, hormis l'industrie, et plus particulièrement le secteur de la production et de la distribution d'électricité.

Repli de l'emploi industriel

En 2009, le recul de l'emploi salarié est particulièrement sensible en Vendée : - 2,9 % entre fin 2009 et fin 2008, contre - 2,2 % dans les Pays de la Loire. L'industrie explique en grande partie ce recul : - 6,1 % sur un an contre - 4,4 % dans la région. Les sous-secteurs de la fabrication de matériels de transport et de la fabrication d'autres produits industriels affichent les plus fortes baisses d'effectifs salariés. Autre facteur du repli de l'emploi en Vendée, les effectifs intérimaires reculent fortement entre fin 2008 et fin 2009 (- 10,3 %), tout particulièrement dans l'industrie.

L'emploi salarié se replie également dans la construction (- 1,8 %) et dans une moindre mesure dans les services marchands (hors intérim, - 0,3 %). En revanche, contrairement aux autres départements de la région, l'emploi est stable dans le secteur du commerce.

Au quatrième trimestre 2009, le taux de chômage de la Vendée s'établit à 8,4 %, soit une hausse de 2,1 points en un an. Ce taux reste relativement bas comparé à la moyenne nationale (9,6 %), mais la Vendée fait partie des départements français qui accusent la plus forte hausse du chômage depuis le début de la crise (+ 3,2 points entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi augmente, comme au niveau régional, de 22 % entre fin 2008 et fin 2009. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (de catégories A, B et C) augmente plus sensiblement en Vendée que dans l'ensemble de la région (+ 53,0 % contre + 38,1 %). ■

Principaux indicateurs économiques en Vendée

	Vendée	Pays de la Loire
Évolution démographique		
Solde naturel 2008	+ 1 888	+ 15 840
Solde naturel 2009 (provisoire)	+ 1 978	+ 15 578
Emploi salarié (résultats provisoires)		
Secteurs marchands non agricole (évolution sur un an en %)	- 2,9	- 2,2
Chômage		
Taux de chômage au quatrième trimestre 2009 (en % des actifs)	8,4	8,6
Demandeurs d'emploi de catégorie A (évolution sur un an en %)	+ 22,0	+ 22,0
dont femmes	+ 16,6	+ 14,8
dont moins de 25 ans	+ 19,1	+ 21,4
Demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (évolution sur un an en %)	+ 24,1	+ 21,9
dont chômeurs de longue durée	+ 53,0	+ 38,1
Immatriculations de voitures neuves		
Voitures particulières (évolution sur un an en %)	+ 20,4	+ 17,1
Créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	- 21,2	- 24,0
Créations d'entreprises (y compris auto-entrepreneurs)		
Évolution sur un an en %	+ 77,6	+ 77,5
Tourisme (évolution sur un an en %)		
Nuitées en hôtels	+ 3,4	- 1,0
Nuitées en campings (saison)	- 0,8	- 0,9

Sources : Insee ; SOeS ; Pôle emploi, Dares, Direccte



Une région où l'on vient habiter... ou naître !

En 2009, la population des Pays de la Loire continue d'augmenter. Cette croissance s'explique, à parts presque équivalentes, par les migrations et par des naissances supérieures aux décès. L'espérance de vie des femmes de la région est légèrement supérieure à celle de la moyenne métropolitaine. La nuptialité, elle, est portée par une augmentation du nombre de PACS dans la région.

Xavier PÉTILLON

Insee Pays de la Loire

Sources : Insee - état-civil ; Insee - enquêtes de recensement

AVEC 3 538 000 HABITANTS au 1^{er} janvier 2009, la région des Pays de la Loire est la cinquième région la plus peuplée de France. Sa population augmente de 32 000 personnes chaque année, soit un rythme de croissance de près de 1 % par an, nettement supérieur à la moyenne nationale. Cette croissance est due pour un peu moins de la moitié au solde naturel, et pour le reste du solde migratoire. Ce solde s'explique par l'attractivité de la région, qui attire notamment de plus en plus de jeunes couples avec enfants.

Une région attractive

Le solde migratoire régional, différence entre les entrées et les sorties de la région, est donc le premier facteur d'accroissement de la population. Les départements qui accueillent les flux migratoires les plus importants, en valeur absolue comme en pourcentage, sont la Vendée et la Loire-Atlantique, avec respectivement plus de 8 000 et près de 13 000 arrivants. Ceux-ci sont attirés par la côte et son arrière-pays, mais aussi par les couronnes urbaines et périurbaines. Cela rend problématiques les enjeux liés à l'étalement urbain : équipements, infrastructures, déplacements ou artificialisation des sols. La gestion de ces aspects sera un enjeu régional dans les années à venir.

Après deux années de hausse, le solde naturel, différence entre les naissances et les décès domiciliés, reste élevé mais fléchit légèrement. Il y a, dans la région, 15 000 naissances de plus que de décès. Le solde est positif dans tous les départements de la région, mais avec quelques différences en termes

d'évolution. Ainsi aux extrêmes, le solde naturel de la Loire-Atlantique baisse de 6 %, celui de la Sarthe augmente de 7,6 %.

Le ratio des naissances sur les décès reste stable dans la région. Il est le plus fort en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire avec 1,66 et le plus faible en Sarthe et en Vendée avec 1,34.

Stabilisation des naissances...

Le nombre de naissances en Pays de la Loire est estimé à 45 200 en 2009, soit un niveau quasi stable par rapport à 2008. Le niveau de fécondité se stabilise donc après plusieurs années de hausse, le « mini baby boom » du début des années 2000 commençant à marquer le pas. En Vendée et en Sarthe, le nombre de naissances estimées progresse légèrement. Il est en très légère baisse dans les trois autres départements.

Pour la seconde année consécutive dans la région, c'est au mois de juillet que le plus grand nombre de naissances est enregistré. Les mois féconds dans les départements restent tous en été, avec quelques différences : juillet en Maine-et-Loire, août en Loire-Atlantique, Vendée et Sarthe, septembre en Mayenne, comme l'année passée. Ceci dit, la différence reste subtile. En effet, ces mois représentent environ 9 % des naissances de l'année, alors qu'une répartition des naissances mensuelle équilibrée ne devrait pas dépasser 8,3 %. Des mois « pleins » impliquent des mois « creux » : il s'agit en général des mois de février et de novembre, qui représentent chacun moins de 8 % des naissances de l'année.

Stabilité des naissances et des décès en 2009

	Naissances		Décès	
	2008	2009 (*)	2008	2009 (*)
Loire-Atlantique	16 763	16 561	9 745	9 967
Maine-et-Loire	10 270	10 114	6 230	6 105
Mayenne	3 912	3 866	2 663	2 640
Sarthe	6 909	6 944	5 264	5 173
Vendée	7 629	7 754	5 741	5 776
Pays de la Loire	45 483	45 235	29 643	29 661

Source : Insee - état civil

(*) données estimées pour les deux derniers mois de l'année 2009

Définition :

Solde naturel : le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots «excédent» ou «accroissement» sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Cependant l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Solde migratoire : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

De l'enregistrement à la domiciliation : les naissances et les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont lieu. Ils sont ensuite domiciliés au lieu de domicile de la mère pour les naissances et au lieu de domicile de la personne décédée pour les décès.

Le taux de natalité et de mortalité est le rapport du nombre d'événements au cours d'une période à la population totale au milieu de la période.

Indicateur conjoncturel de fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Espérance de vie : l'espérance de vie est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. L'espérance de vie des hommes à 60 ans représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans avec les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2009.

Taux de nuptialité : le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

En France, comme en Pays de la Loire, l'indicateur conjoncturel de fécondité se maintient à un haut niveau, tout en cédant légèrement le pas à celui de l'année 2008, particulièrement élevé. En 2009 au niveau national, il s'établit ainsi à 199 enfants pour 100 femmes (contre 202 en 2008). Pour la première fois en 2009, l'âge moyen à l'accouchement, en France métropolitaine, dépasse 30 ans, se calant ainsi sur la tendance européenne.

...et des décès

Dans les Pays de la Loire, l'estimation des décès domiciliés se maintient à environ 30 000 en 2009, comme en 2008. Les décès progressent plus en Vendée (+ 1,5 %) et Loire-Atlantique (+ 2,2 %), alors qu'ils diminuent d'un à deux pour cents dans les trois autres départements. Les décès les plus nombreux ont eu lieu en hiver et les moins nombreux en été.

La progression des décès en Vendée et Loire-Atlantique s'explique notamment par le flux migratoire départemental. Celui-ci concerne une proportion plus importante de personnes de plus de 65 ans, qui s'installent sur la côte au moment de leur retraite. À ces âges, la mortalité est évidemment plus élevée.

En Pays de la Loire comme en France, tant pour les hommes que pour les femmes, l'espérance de vie à la naissance repart à la hausse en 2009, après une légère pause en 2008. À leur naissance en 2009, les hommes peuvent espérer vivre jusqu'à 77 ans et 9 mois (plus un mois) et les femmes jusqu'à 84 ans et demi (plus un mois également). En 2009, les hommes ont une espérance de vie à 60 ans d'un peu plus de 22 ans et les femmes de 27 ans.

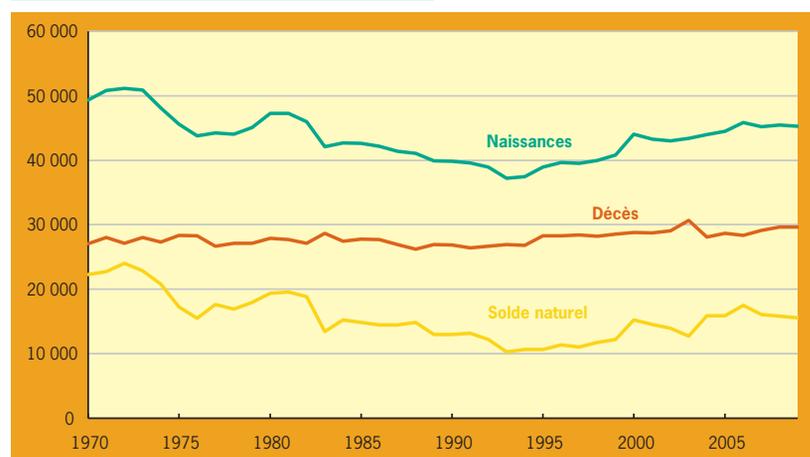
Dans la région, les femmes bénéficient de 3 mois d'espérance de vie de plus que la moyenne nationale, alors que les hommes ont une espérance de vie identique à la moyenne métropolitaine.

PACS et Pays de la Loire se disent « oui »

Un des facteurs qui permet de maintenir un taux élevé de fécondité est la nuptialité, fut-elle par mariage ou sous des formes différentes, PACS et unions libres notamment. Les Pays de la Loire ont quelques caractéristiques particulières à ce niveau : un nombre de divorces faible par rapport aux autres régions et une faible proportion d'hommes et de femmes ex-divorcés parmi les mariés. Les Pays de la Loire sont aussi la région française qui connaît à la fois la plus forte progression de PACS et le plus grand nombre annuel de PACS pour 1 000 habitants (1,4 contre 1,2 au niveau national). Hors, les PACS sont aussi un moyen, hors mariage, de mettre en place certaines garanties pour le couple et les enfants à venir.

Ainsi, en France, 53 % des enfants naissent hors mariage, au sein d'union libre, de PACS ou de mères célibataires. La situation est très contrastée en Europe : peu de naissances hors mariage dans le sud (par exemple 6 % en Grèce) et beaucoup plus dans le nord de l'Europe, sauf en Irlande. En France, ces naissances hors mariage sont cohérentes avec la baisse relative de la nuptialité. En effet, la part des PACS dans les unions augmente rapidement en France, de l'ordre de 2 PACS pour 3 mariages en 2009 alors que ce rapport était de 1 pour 3 en 2007. ■

Le solde naturel se maintient en 2009



Source : Insee - état civil



Une activité des entreprises en très sévère baisse dans les Pays de la Loire

L'année 2009 est marquée par une contraction, exceptionnelle par son ampleur, de l'activité économique dans les Pays de la Loire. En effet, après le retournement brutal observé à l'automne 2008, les effets de la crise économique et financière se sont fait pleinement sentir en 2009. La région clôture l'exercice avec un recul sensible du chiffre d'affaires dans la quasi-totalité des branches d'activité. Compte tenu des incertitudes pesant sur l'environnement économique mondial, les chefs d'entreprises restent très prudents pour 2010. Ils anticipent ainsi le maintien d'une faible activité dans l'industrie.

Michel DALIE

**Direction des Affaires Régionales
de la Banque de France**

Source : Banque de France –
Direction des Affaires Régionales

LA TENDANCE OBSERVÉE dans l'industrie lors des derniers mois de l'année 2008 s'est accentuée début 2009.

Chute brutale dans l'industrie

Une chute brutale de l'activité a été enregistrée et ce, dans la totalité des secteurs. Ainsi, les chiffres d'affaires réalisés sur l'année par les entreprises industrielles ligériennes ont reculé de 16 %.

Les secteurs des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'industrie automobile sont particulièrement touchés. Au sein de ces secteurs, les plus grosses baisses concernent, la fabrication de machines à usage général (- 44 %), la construction navale (- 36 %), la métallurgie (- 20 %) et à un degré moindre la fabrication d'éléments électriques et électroniques (- 17 %).

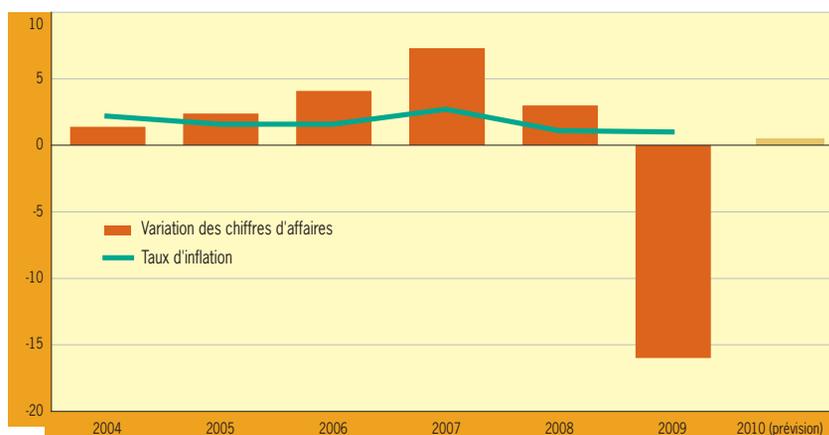
L'industrie agroalimentaire et les biens de consommation parviennent un peu mieux à limiter la chute des chiffres d'affaires en raison probablement de l'incompressibilité de certaines dépenses des ménages. Ainsi, le repli est limité dans les industries de la viande et du lait (- 7 %), et encore plus dans l'équipement du foyer (- 5 %).

Les performances à l'export des entreprises industrielles ligériennes sont très fortement affectées par la crise économique mondiale. Le recul des exportations (- 24 %) est nettement plus accentué que celui de l'activité industrielle globale. Avec une chute de 30 %, l'industrie des biens d'équipement, premier secteur exportateur de la région, pèse fortement sur la tendance. La construction navale ou l'industrie des équipements mécaniques influencent fortement cette évolution baissière que l'on retrouve toutefois dans l'ensemble des compartiments.

Dans ce contexte de crise, les investissements industriels se réduisent de manière très significative (- 21 %). Ce recul concerne tous les secteurs mais tout particulièrement celui des biens intermédiaires (- 34 %).

Les appréciations formulées par les chefs d'entreprises sur l'évolution de la rentabilité de leurs affaires en 2009 font état d'une dégradation d'ensemble. Ainsi, 51 % des entreprises enregistrent des résultats d'exploitation en baisse ; 30 % les considèrent néanmoins en hausse. Tous les secteurs partagent ce constat à l'exception notable de l'agroalimentaire où une petite majorité ressort à la hausse.

Évolution globale des chiffres d'affaires dans l'industrie des Pays de la Loire et taux d'inflation (en %)



Sources et réalisation : Direction des Affaires Régionales - Banque de France - Nantes et Insee (taux d'inflation)

Avertissement méthodologique

Les résultats présentés dans cet article sont issus d'une enquête réalisée en janvier 2010 auprès des principales entreprises de la région pour évaluer les premiers résultats de l'année écoulée en matière d'activité, d'exportations, d'investissements, d'emploi et de rentabilité, ainsi que pour dégager la tendance prévisionnelle pour 2010. Pour cette enquête, la Banque de France a reçu et exploité 1 553 réponses. Les seuils d'interrogation, fixés en règle générale à 1,5 million d'euros de chiffres d'affaires hors taxes, ont été parfois modifiés pour ne pas exclure les petites unités, prépondérantes dans certaines activités. Pour le secteur du BTP, c'est le montant de production qui a été retenu. L'échantillon qui sert de base à l'étude n'est pas constant d'une enquête à l'autre ce qui peut expliquer certaines variations dans le temps.

Pour l'année 2010, l'incertitude sur la reprise reste de mise dans les prévisions des chefs d'entreprises. L'important repli de 2009 sera difficile à combler et ils tablent sur une stabilité globale des chiffres d'affaires : + 0,5 %.

Assez bonne résistance des services aux entreprises, recul dans les transports

Les services marchands aux entreprises ont connu un recul beaucoup moins fort de leur activité (- 1,3 %). Ce résultat contraste avec les fortes chutes observées dans les autres branches. Les services professionnels et notamment les activités de conseil ainsi que les activités de nettoyage ont même progressé. Les activités informatiques maintiennent leurs positions. En revanche, la publicité, l'architecture, l'ingénierie subissent des reculs relativement significatifs.

Secteur directement corrélé à l'activité économique, les transports affichent une nette contraction d'activité, de l'ordre de - 8 %. Très logiquement, la tendance est largement influencée par le transport de marchandises (- 6 %) ou l'organisation de transport de fret.

Le bâtiment et les travaux publics en repli

L'année 2009 a été globalement mal orientée pour le secteur du bâtiment et des travaux publics (- 6 %). Le

bâtiment subit un net tassement (- 4 %) particulièrement observable dans le gros œuvre (- 10 %) alors que le second œuvre semble moins touché (- 2 %). Les travaux publics subissent, à l'instar du gros œuvre, une sévère contraction de leur production, proche de - 10 %.

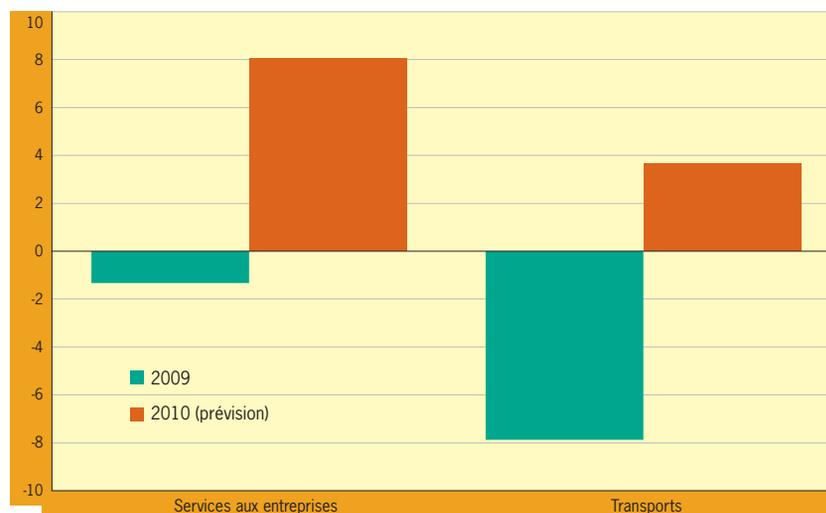
Les effectifs, dans ce contexte, reculent de presque 4 % avec notamment une baisse de 8 % dans le gros œuvre. La rentabilité décline dans l'ensemble des compartiments à l'exception du second œuvre qui affiche des résultats stabilisés.

Les prévisions pour 2010 indiquent qu'un nouveau tassement (- 1 %) est possible. Malgré une petite amélioration au cours du 4^e trimestre 2009 avec une légère reprise desancements de programmes collectifs et de maisons individuelles, la visibilité est très réduite.

Baisse des volumes d'affaires dans le commerce de gros

En 2009, le chiffre d'affaires du commerce de gros des biens d'équipements industriels s'inscrit en net recul (- 11 %). Cette évolution a concerné principalement le secteur du commerce de gros de machines-outils (- 15 %). Le commerce de gros de machines agricoles parvient à mieux contenir cette tendance baissière. ■

Évolution des chiffres d'affaires dans les services marchands des Pays de la Loire (en %)



Source et réalisation : Direction des Affaires Régionales - Banque de France - Nantes



Quand la vague auto-entrepreneur déferle...

Dans les Pays de la Loire, le nombre de créations d'entreprises, littéralement dynamisé par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en début d'année, a progressé très fortement en 2009 ; ainsi, cette progression s'établit à près de 80 % par rapport à 2008. Cette hausse historique s'inscrit, et de manière plus prononcée, dans la tendance nationale (+ 75 %).

Patrick VIGOUROUX
Insee Pays de la Loire

Source : Insee - REE (Sirene)

Méthodologie

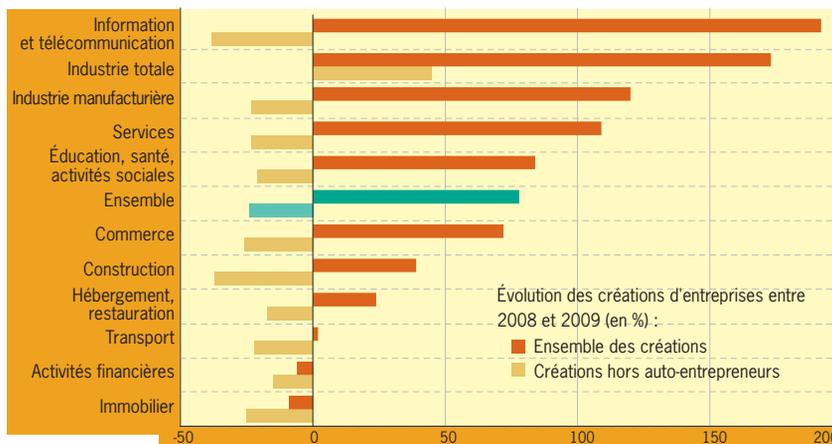
Source : les informations sur les créations d'entreprises sont issues du Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) géré par l'Insee. Il enregistre les mouvements économiques et légaux affectant ces unités, en particulier les créations.

Champ : cette étude porte sur les créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut désormais les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et les catégories juridiques marginales telles que certains établissements publics administratifs.

Définitions

Créations d'entreprises : depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition des créations d'entreprises qui sont dénombrées par l'Insee est modifiée. Elle s'appuie dorénavant sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

La création d'entreprise en 2009 dynamisée par les auto-entrepreneurs



Source : Insee - REE (Sirene)

L'ANNÉE 2008 AVAIT ÉTÉ MARQUÉE par un ralentissement du rythme des créations d'entreprises, mettant ainsi un terme à plusieurs années de forte progression. En 2009, la mise en place du statut d'auto-entrepreneur a contrecarré cette tendance. Ce statut permet aux salariés, chômeurs, retraités ou étudiants de développer une activité à titre principal ou complémentaire pour accroître leurs revenus, avec des démarches simplifiées et un régime fiscal avantageux.

Ainsi, un vent de velléités créatrices particulièrement fort a soufflé sur ces populations, notamment aux premier et dernier trimestres. Plus d'un créateur d'entreprise sur deux a opté pour ce régime au cours de l'année 2009. La quasi-totalité des créations sous le régime auto-entrepreneur se fait sans embauche de salarié. Il est encore trop tôt pour analyser l'impact de ce nouveau régime sur l'économie régionale, car on ne dispose encore que peu d'éléments sur l'activité réelle et la pérennité de ces entrepreneurs.

Dans ce contexte, les créations d'entreprises sociétaires reculent nettement pour ne représenter désormais qu'un quart des créations totales. Hors auto-entrepreneurs, le nombre de créations diminue fortement en 2009 (- 24 %). Il semble qu'un certain nombre de créateurs ayant opté pour le régime auto-entrepreneur, a priori plus avantageux, auraient quoiqu'il en soit créé leur entreprise sans l'existence de ce nouveau statut.

L'envolée des créations dans les Pays de la Loire est plus marquée qu'au niveau national. France entière, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 75 %, soit 580 200 créations dénombrées. Dans la région, la progression s'établit à presque 80 %, soit 24 600 entreprises créées au cours de l'année, dont 14 100 sous le régime auto-entrepreneur. Toutes les régions françaises se sont inscrites dans ce mouvement de hausse.

Ce dynamisme se vérifie dans tous les départements des Pays de la Loire. La Loire-Atlantique a enregistré plus de 10 000 créations en 2009 dont 6 000 auto-entrepreneurs. Le Maine-et-Loire, avec 5 000 créations dont 2 800 auto-entrepreneurs lui a emboîté le pas. Ces deux départements ont connu une hausse de 80 % des créations par rapport à 2008. La Vendée suit avec 4 600 créations, précédant la Sarthe (3 200) et la Mayenne (1 500) ; ce dernier département a connu la plus forte augmentation (+ 93 %). Pour tous les départements de la région, la part des auto-entrepreneurs avoisine 57 % des créations totales.

Les services se taillent la part du lion

La progression des créations d'entreprises en 2009 a concerné pratiquement tous les secteurs d'activité. Les créations ont littéralement explosé dans les secteurs où les auto-entrepreneurs sont particulièrement présents : information et télécommunications, services aux ménages, soutien aux entreprises et industries. Ce dernier secteur a en outre bénéficié d'une importante hausse des créations d'entreprises spécialisées dans la production électrique (installations de panneaux photovoltaïques). Les services, aux ménages et aux entreprises, représentent un tiers des créations totales. Dans le commerce, les créations augmentent de 72 %.

Les secteurs moins convoités par les auto-entrepreneurs se démarquent. Deux d'entre eux enregistrent des évolutions négatives : l'immobilier (- 9 %, à l'image de la tendance nationale) et les activités financières (- 6 % contre + 3 % au niveau national). Le secteur des transports affiche, quant à lui, une progression de 2 %.



Hausse du nombre de défaillances

Les défaillances d'entreprises enregistrées sur les dix premiers mois de l'année 2009 augmentent plus sensiblement en Pays de la Loire qu'au niveau national. Cependant, une amorce de détente est perceptible au troisième trimestre. La dégradation touche tous les départements hormis la Loire-Atlantique. L'ensemble des secteurs affiche une hausse du nombre de défaillances ; l'industrie et la construction enregistrent les hausses parmi les plus fortes

Elmostafa OKHAM
Insee Pays de la Loire

Source : Insee - Bodacc

Définition :

Défaillance : une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Il ne faut pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire qui ne se résout pas forcément par une liquidation) et la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique d'une entreprise). Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

DANS LES PAYS DE LA LOIRE, 1 900 défaillances d'entreprises sont enregistrées au cours des dix premiers mois de l'année 2009, soit une hausse de 14 % par rapport aux dix premiers mois de l'année 2008. Sur la même période, les défaillances augmentent de 10 % au niveau national. Les entreprises de la région se sont montrées particulièrement sensibles à la dégradation de la situation économique. En 2008 déjà, le nombre de défaillances enregistrées en Pays de la Loire avait bondi de 25 % en un an, tandis qu'en France elles augmentaient de 14 %.

Bien que le nombre de dépôts de bilan enregistrés chaque trimestre reste élevé, la tendance est au ralentissement depuis le deuxième trimestre 2009. Le troisième trimestre enregistre même un léger repli des défaillances par rapport à la même période de 2008 dans la région (- 2 %), tandis qu'au niveau national la hausse se poursuit (+ 8 %).

La Mayenne durement touchée, la Loire-Atlantique résiste

La Loire-Atlantique est le seul département qui affiche un repli des défaillances en 2009 : - 7 % sur les dix premiers mois de l'année. Le retournement y est amorcé dès le deuxième trimestre 2009. À l'opposé, le département de la Mayenne enregistre une hausse particulièrement forte : + 79 % sur les dix premiers mois de l'année. Cette hausse porte sur de petits volumes, les défaillances de la Mayenne représentant à peine un dixième de celles de la région ; pour comparaison,

la Loire-Atlantique en représente plus d'un tiers. En Vendée, le nombre de défaillances augmente de 32 % sur les dix premiers mois de l'année. Dans le Maine-et-Loire et la Sarthe, l'augmentation est respectivement de 21 % et 16 % sur la même période ; ces deux départements enregistrent un repli des défaillances au troisième trimestre 2009 par rapport à un an auparavant.

La construction et l'industrie contribuent le plus à la hausse des défaillances

Les secteurs de la construction et de l'industrie contribuent à eux seuls pour moitié à la hausse des défaillances sur les dix premiers mois de l'année 2009. Sur cette période, le nombre de dépôts de bilan s'élève à 470 dans la construction, soit 20 % de plus qu'un an auparavant (contre + 15 % au niveau national) ; le secteur de la construction contribue ainsi à un tiers de la hausse des défaillances de la région. L'industrie enregistre un peu moins de 200 défaillances, toujours sur la même période, soit une hausse de 25 % par rapport à la même période de 2008 (+ 17 % en France) ; la situation se stabilise au troisième trimestre.

La contribution du secteur de l'hébergement et de la restauration est à peine inférieure à celle de l'industrie, avec un volume de 240 défaillances sur les dix premiers mois de l'année 2009 et une hausse de 18 % sur un an (+ 7 % au niveau national). Les activités immobilières, particulièrement touchées par la crise, contribuent significativement à la hausse des défaillances régionales, avec un volume relativement faible, 130 dépôts de bilan enregistrés sur les dix premiers mois de l'année, mais une augmentation forte : + 34 % sur un an, rythme identique à la moyenne nationale. Le nombre de défaillances avait plus que doublé dans ce secteur un an auparavant.

Le nombre de défaillances augmente sensiblement dans les transports, mais sur de faibles volumes (+ 24 % sur un an). Dans le commerce et les services de soutien aux entreprises, la hausse des défaillances est relativement contenue (respectivement + 3 % et + 2 % sur un an). ■

Hausse des défaillances dans tous les secteurs en 2009

Nombre de défaillances	Pays de la Loire		France
	2009	Évolution 2008/2009 (en %)	Évolution 2008/2009 (en %)
Ensemble	1 909	13,8	10,3
dont :			
Industrie	193	25,3	17,1
Construction	471	19,8	15,2
Commerce et réparation	422	3,4	5,5
Transports	56	24,4	19,4
Hébergement et restauration	238	18,4	6,5
Activités immobilières	129	34,4	33,5
Soutien aux entreprises	182	1,7	1,1

Source : Insee, Bodacc (sur les 10 premiers mois de l'année)



Baisse de l'emploi salarié en 2009

En 2009, l'emploi salarié dans les Pays de la Loire baisse de 2,2 %. Le repli concerne tous les secteurs d'activité et particulièrement les effectifs de l'industrie. L'emploi intérimaire a été rapidement touché par la contraction de l'activité. Il a fortement diminué fin 2008 et au premier trimestre 2009. Le quatrième trimestre laisse entrevoir une légère amélioration de l'emploi dans le secteur tertiaire.

Marie-Hélène COURTOIS
Insee Pays de la Loire

Source : Insee, estimations d'emploi

AVEC UNE BAISSÉ DE 2,2 % en 2009, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands est en fort repli en Pays de la Loire comme dans l'ensemble de la France métropolitaine. Après une nette contraction au premier trimestre 2009 (- 1,3 %), l'emploi a continué de baisser aux deuxième et troisième trimestres, à un rythme toutefois moins soutenu, pour se stabiliser au quatrième trimestre 2009.

Forte contraction des effectifs dans l'industrie

L'emploi dans l'industrie est en repli de 4,4 % en 2009. La diminution a été plus marquée aux deuxième et troisième trimestres 2009 (respectivement - 1,3 % et - 1,4 %). Au quatrième trimestre, l'emploi continue à baisser, à un rythme toutefois moins soutenu. Seuls les secteurs de l'agroalimentaire et des industries extractives et de l'énergie ont vu leurs effectifs augmenter. Dans les autres secteurs industriels, les effectifs salariés se sont fortement contractés.

Les effectifs salariés de l'industrie baissent dans tous les départements de la région. La baisse dépasse 5 % dans la Sarthe et la Vendée. En Sarthe, les effectifs ont notamment diminué de 12,0 % dans la fabrication d'équipements et de machines. En Vendée, les secteurs de la fabrication de matériels de transport et de la fabrication d'autres produits industriels affichent également un repli important de l'emploi salarié (respectivement - 13,0 % et - 9,3 %).

Recul de l'emploi salarié dans la construction

Le secteur de la construction a été particulièrement touché par les difficultés du marché de l'immobilier. La diminution des effectifs salariés amorcée au troisième trimestre 2008 s'est poursuivie tout au long de l'année 2009. L'emploi a reculé de 1,8 % sur l'année. La Loire-Atlantique qui connaissait jusqu'en 2008 la plus forte progression, enregistre en 2009 une baisse des effectifs salariés de 2,1 %. Sur l'année, l'emploi salarié dans la construction diminue dans tous les départements de la région sauf en Mayenne où il est quasiment stable.

L'emploi dans le tertiaire baisse en 2009 avec une hausse en fin d'année

En 2009, le nombre de salariés diminue de 1,1 % dans le commerce. Après une baisse au cours des trois premiers trimestres de l'année, les effectifs augmentent à nouveau au quatrième trimestre 2009 (+ 0,4 %). Sur l'année, l'emploi salarié dans le commerce est en repli dans tous les départements de la région sauf en Vendée où il est stable. La baisse est particulièrement marquée en Mayenne, Sarthe et Loire-Atlantique. Au quatrième trimestre, l'augmentation de l'emploi salarié dans le commerce en Maine-et-Loire, Vendée et Loire-Atlantique explique la hausse observée au niveau régional.

Hausse de l'emploi tertiaire au 4^e trimestre 2009 dans les Pays de la Loire

Évolution sur un trimestre (en %)	2009 T1	2009 T2	2009 T3	2009 T4
Industrie	-1,0	-1,3	-1,4	-0,8
Construction	-0,6	-0,4	-0,4	-0,4
Commerce	-0,3	-0,5	-0,7	0,4
Services principalement marchands hors intérim	-0,5	0,0	-0,3	0,4
Services principalement marchands	-2,1	-0,1	0,2	0,5
Ensemble hors intérim	-0,6	-0,5	-0,7	-0,1
Ensemble	-1,3	-0,5	-0,4	0,0

Source : Insee, estimations d'emploi (données CVS en fin de trimestre)

Méthodologie :

Une importante modification méthodologique a été effectuée, avec le passage au dispositif « Estel » (Estimations d'emploi localisées) pour fournir les estimations annuelles d'emploi.

Les **estimations trimestrielles d'emploi salarié** dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine s'appuient sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'au 31/12/2007 auxquelles sont appliquées des évolutions d'emploi. La source principale des évolutions d'emploi provient de la statistique établie par les **Urssaf** à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. L'Insee interroge également directement certaines **grandes entreprises nationales** sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF et RATP. En ce qui concerne l'**emploi intérimaire**, l'indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi.

Champ : les estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev 2 ». Le champ est celui des secteurs dits « essentiellement marchands ». Il couvre 15 des 17 postes du niveau agrégé de cette nomenclature (secteurs DE à MN et secteur RU). Il regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Calcul des indicateurs : les données sont corrigées des variations saisonnières. L'évolution sur un an est calculée en rapportant, la variation entre le quatrième trimestre de l'année et le quatrième trimestre de l'année précédente, aux données du quatrième trimestre de l'année précédente.

En 2009, l'emploi dans les services principalement marchands (y compris intérim) diminue de 1,4 %. Ces dernières années, par l'ampleur de l'évolution des effectifs et par leur contribution au résultat régional, les services ont eu un rôle moteur dans l'évolution de l'emploi régional. Avec le repli de l'activité, l'emploi dans les services a baissé à partir du deuxième trimestre 2008 essentiellement du fait de la forte diminution des effectifs intérimaires.

Les salariés en intérim sont intégrés aux services même s'ils effectuent une mission dans l'industrie, la construction ou le commerce. L'emploi intérimaire est une composante importante du marché du travail ligérien. Très sensible à la conjoncture, il a baissé de 10,6 % en 2009. Le repli a démarré au deuxième trimestre 2008 et a été particulièrement fort au quatrième trimestre 2008, ainsi qu'au premier trimestre 2009 (respectivement - 14,1 % et - 16,7 %). La baisse s'est atténuée au deuxième trimestre 2009 et l'emploi intérimaire est reparti à la hausse au deuxième semestre entraînant une augmentation de l'emploi dans les services.

Hors intérim, l'emploi dans les services principalement marchands baisse tout de même de 0,4 % en 2009. Les effectifs salariés diminuent au premier trimestre 2009, se stabilisent au deuxième trimestre et baissent à nouveau au troisième trimestre (- 0,3 %). L'emploi salarié amorce une hausse au quatrième trimestre (+ 0,4 %).

En 2009, les effectifs augmentent cependant dans les activités financières et d'assurance et dans les autres

activités de services. Ils baissent dans tous les autres secteurs des services. Au quatrième trimestre, l'augmentation des effectifs salariés dans les autres activités de services, les activités financières et d'assurance et l'hébergement et restauration tire le secteur à la hausse.

C'est en Loire-Atlantique que la baisse des effectifs salariés dans les services principalement marchands est la plus forte (- 2,7 %). La forte diminution de l'emploi intérimaire explique en partie cette évolution. Hors intérim, les effectifs salariés des services augmentent en Maine-et-Loire (+ 0,8 %) et diminuent dans les autres départements de la région. Dans la Sarthe, la baisse atteint 1,5 % sur l'année. ■

En 2009, baisse de l'emploi salarié dans tous les secteurs principalement marchands

Évolution sur un an (en %)	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Industrie	-3,4	-3,2	-4,1	-5,5	-6,1	-4,4
Construction	-2,1	-0,6	0,3	-4,0	-1,8	-1,8
Commerce	-1,6	-0,3	-2,8	-1,7	0,0	-1,1
Services principalement marchands hors intérim	-0,7	0,8	-0,2	-1,5	-0,3	-0,4
Services principalement marchands	-2,7	0,3	2,3	-1,1	-1,4	-1,4
Ensemble hors intérim	-1,6	-0,9	-2,1	-3,1	-2,6	-1,9
Ensemble	-2,6	-1,0	-1,2	-2,9	-2,9	-2,2

Source : Insee, estimations d'emploi (données CVS en fin de trimestre)



La crise n'épargne pas l'emploi intérimaire

L'emploi intérimaire, très présent dans la région, a subi de plein fouet les effets de la crise économique de la fin de l'année 2008. En raison du statut de ces salariés, les entreprises adaptent en premier lieu les recrutements en emploi intérimaire afin de mieux supporter une conjoncture difficile. L'intérim industriel est le secteur le plus touché par ces suppressions de postes.

Lionel KERDOMMAREC
Insee Pays de la Loire

Source : Insee, estimations d'emploi ; Dares - Direccte / Sepes (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim)

Définitions

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires, estimé trimestriellement par l'Insee et la Dares. Par convention, ces salariés ne sont pas classés dans les secteurs d'activité qui les emploient effectivement mais systématiquement dans l'activité de travail temporaire, sous-secteur des services marchands.

Équivalent-emplois à temps plein : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Ce volume est ventilé par secteur d'activité utilisateur.

LA PLACE IMPORTANTE des recrutements intérimaires dans la région et leur sensibilité aux fluctuations conjoncturelles expliquent la chute importante de l'intérim dans la région. L'intérim, en jouant à plein un rôle d'amortisseur en période de crise, subit directement les effets de la dégradation conjoncturelle : le nombre de salariés intérimaires a reculé de 4 000 postes entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. L'emploi intérimaire a reculé de 10,6 % en un an, contre un recul de 3,6 % au niveau national sur la même période. Dans le même temps, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands, hors intérim, s'est replié de 1,9 %. En variations trimestrielles, les effectifs intérimaires ont commencé à baisser dès le deuxième trimestre 2008. Les baisses ont été particulièrement fortes fin 2008 et début 2009 (respectivement - 14,1 % et - 16,7 %). Les effectifs intérimaires repartent cependant à la hausse en milieu d'année avec des évolutions respectives de + 5,9 % et + 2,6 % sur les deux derniers trimestres de l'année 2009. Au quatrième trimestre, le redémarrage est légèrement plus lent qu'au niveau national (+ 5,0 %).

En volume, l'emploi intérimaire représente près de 33 000 postes en équivalent temps plein fin 2009, contre près de 47 000 deux ans auparavant. Le volume de travail temporaire s'est replié de 17,7 % entre fin 2007 et fin 2008, et de 14,5 % entre fin 2008 et fin 2009.

Baisse sensible dans le secteur de l'industrie

Comme sur la période précédente, l'ensemble des grands secteurs d'activité de la région a perdu des emplois intérimaires entre les quatrième trimestres 2008 et 2009. Le secteur de l'industrie, le plus important en nombre dans la région (environ la moitié des équivalents temps plein au quatrième trimestre 2009) est le plus touché : 17,7 % des équivalents-emplois à temps plein intérimaires sont supprimés. Cette baisse est cependant inférieure à celle enregistrée entre les quatrième trimestres 2007 et 2008 (- 25,9 %). Entre les deuxième trimestres 2008 et 2009, 12 600 postes ont été supprimés (- 45 %) dans le seul secteur de l'industrie. Le sous-secteur le plus touché est la fabrication de produits industriels (hors transports et équipements électriques, électroniques et informatiques) : entre la fin d'année 2008 et celle de 2009, 1 400 postes (- 17,5 %) ont été supprimés. La fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques et la fabrication de machines a aussi perdu 1 200 postes, soit plus d'un tiers de ses effectifs. La fabrication de matériels de transports diminue ses effectifs intérimaires de 650 postes (- 33,8 %) entre les quatrième trimestres 2008 et 2009. L'industrie agroalimentaire résiste mieux puisque seuls 200 postes sont supprimés (- 3,7 %).

Autre grand secteur utilisateur de main d'œuvre intérimaire, la construction perd 13,5 % de ses emplois en volume (- 1 300 postes équivalents temps plein) entre la fin d'année 2008 et la fin d'année 2009 (contre - 3,6 % sur la période précédente). Le repli est plus contenu dans les secteurs du tertiaire, traditionnellement moins utilisateurs de salariés intérimaires. Dans le commerce, le volume de travail temporaire se replie de 9,4 % entre fin 2008 et fin 2009 (- 270 postes équivalents temps plein). Dans les services, le repli est de 8,2 % (- 470 postes équivalents temps plein) entre les quatrième trimestres 2008 et 2009. ■

Le volume d'emplois intérimaires en repli en 2009 et en 2008

	4 ^e trim. 2007	4 ^e trim. 2008		4 ^e trim. 2009	
	Nombre	Nombre	Évolution (en %)	Nombre	Évolution (en %)
Équivalents temps plein	46 776	38 499	-17,7	32 931	-14,5
dont :					
Industrie	26 753	19 813	-25,9	16 307	-17,7
Construction	10 045	9 686	-3,6	8 383	-13,5
Commerce et réparation	3 025	2 833	-6,4	2 565	-9,4
Transports	6 236	5 725	-8,2	8 255	-8,2

Source : Dares - Direccte / Sepes (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim)



Forte hausse du nombre des demandeurs d'emploi en 2009

En 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 22 %, soit une hausse plus marquée qu'au niveau national (+ 19 %). La hausse sur un an s'est fortement accentuée tout au long du premier semestre, enregistrant en mai sa plus forte progression (+ 40,8 %) ; cette tendance haussière a connu ensuite un ralentissement. En décembre, les Pays de la Loire comptaient un peu plus de 135 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A, soit 24 300 de plus qu'en décembre 2008. Cette hausse affecte tous les publics : hommes, femmes, jeunes, adultes et demandeurs d'emploi de longue durée avec des variations dans tous les cas plus prononcées qu'en moyenne nationale.

Jean-Yves HAMON

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Source : Pôle emploi, Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville - Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (DARES), DIRECCTE

AU COURS DE L'ANNÉE 2009, toutes catégories confondues, 27 700 inscriptions ont été enregistrées en moyenne par mois à Pôle emploi sur l'ensemble des Pays de la Loire, soit 12 % de plus qu'en 2008 (France : + 11,4 %). Les inscriptions pour fin de contrat à durée déterminée ont augmenté de 6,5 % et les inscriptions suite à un licenciement économique se sont accrues de 67 % (France : + 42,5 %). En 2009, en Pays de la Loire, un peu plus de 6 000 personnes ont été visées par une procédure de licenciement collectif touchant 10 salariés ou plus, soit 2 271 de plus qu'en 2008. Les trois quarts de ces suppressions d'emplois se sont produites dans le secteur industriel.

En revanche, l'activité intérimaire ayant fortement diminué depuis fin 2008, les inscriptions suite à une fin de mission ont nettement diminué et de façon plus sensible en Pays de la Loire (- 18,8 %) qu'en France (- 14,7 %). Les fins de contrats à durée déterminée et les fins de missions d'intérim demeurent néanmoins, à elles deux, le principal motif d'inscription à Pôle emploi, représentant 36,2 % du total des flux d'entrées enregistrés dans la région.

Parallèlement, les sorties pour reprise d'emploi (5 600 en moyenne par mois dans la région) ont régressé de 10,7 % par rapport à l'année 2008 (France : - 5,4 %).

Baisse sensible des offres d'emplois collectées par Pôle emploi

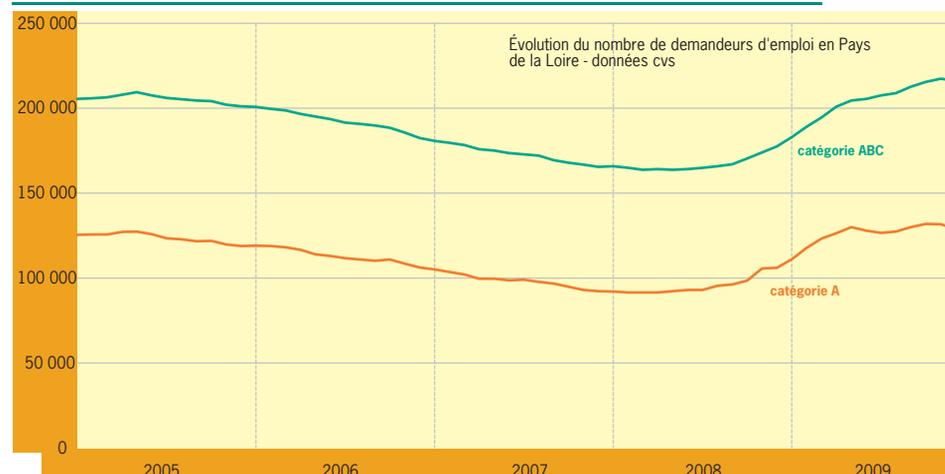
Au cours de l'année 2009, Pôle emploi a collecté 12 700 offres d'emplois en moyenne par mois auprès des entreprises des Pays de la Loire. Le nombre de ces offres d'emplois durables, temporaires ou occasionnels, recule de 18,2 % par rapport à l'année 2008. La baisse, identique à celle observée au niveau national, se vérifie dans tous les départements de la région, avec des variations comprises entre - 10,7 % (Mayenne) et - 21,8 % (Vendée).

Les offres d'emplois durables (pour un emploi d'une durée supérieure à 6 mois) reculent de 27,3 % avec, en Vendée, une baisse particulièrement accentuée : - 32 %. Les offres d'emplois temporaires pour un emploi d'une durée de 1 à 6 mois diminuent de 14,2 % et les offres d'emplois occasionnels (contrats à durée déterminée de moins de 1 mois et missions d'intérim) diminuent de 4,8 %.

135 000 demandeurs d'emploi de catégorie A en Pays de la Loire fin décembre

Fin décembre, la région compte 135 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, soit 24 300 de plus qu'en

Forte remontée du nombre de demandeurs d'emploi à partir de mi-2008



Source : STMT - Pôle emploi, DARES. Calculs des cvs : DIRECCTE Pays de la Loire / SEPES, DARES



Plus d'un demandeur d'emploi sur quatre inscrit depuis plus d'un an

Structure de la demande d'emploi de catégorie A	Part (en %) :			
	Femmes	Jeunes de moins de 25 ans	Seniors (50 ans et plus)	Demandeurs d'emploi de longue durée (1)
Loire-Atlantique	45,6	20,6	13,9	24,6
Maine-et-Loire	48,6	23,3	15,8	29,3
Mayenne	45,6	23,6	14,3	22,3
Sarthe	46,3	23,2	14,4	26,9
Vendée	50,1	22,0	16,9	25,3
Pays de la Loire	47,2	22,1	15,0	26,0
France	46,2	19,5	15,9	27,2

(1) demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Source : STMT - Pôle emploi, DARES, DIRECCTE Pays de la Loire / SEPES - catégorie A (données brutes au 31 décembre 2009)

Les nouvelles catégories de demandeurs d'emploi

De nouvelles catégories de demandeurs d'emploi ont été mises en œuvre en février 2009 à la suite notamment d'un rapport du Conseil national de l'information statistique relatif à l'emploi, au chômage et à la précarité. Ces nouvelles catégories distinguent les demandeurs d'emploi selon qu'ils ont ou non travaillé au cours du mois et accordent davantage d'importance à l'obligation ou non d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Les séries statistiques des années antérieures ont été recalculées en fonction des nouveaux regroupements afin de permettre des comparaisons temporelles.

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;

- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

décembre 2008 en données observées. La hausse sur un an (+ 22 %) est plus accentuée qu'au niveau national (+ 19 %). Deux régions seulement présentent une évolution égale ou plus forte sur un an : Rhône-Alpes et Alsace. Cette hausse se vérifie dans tous les départements de la région et dans toutes les tranches d'âge, les seniors étant plus particulièrement touchés : + 31,7 % (France : + 26,1 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans augmente de 21,4 % (France : + 17,8 %). En fin d'année, dans cette catégorie, 29 800 jeunes étaient inscrits à Pôle emploi dans la région. La hausse sur un an du nombre de ces jeunes totalement dépourvus d'emploi est sensible dans tous les départements, variant de + 12,4 % (Mayenne) à + 27,4 % (Loire-Atlantique).

La tendance haussière du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est toutefois ralentie au cours du second semestre avec, pour l'ensemble de la région, entre juin et décembre, un accroissement réduit à + 4 % en données corrigées des variations saisonnières.

Plus du quart des demandeurs d'emploi de catégorie A sont inscrits depuis un an ou plus

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus augmente sur un an de 47,7 % (France : + 34,1 %). Fin décembre, en Pays de la Loire, 35 110 personnes sans emploi étaient inscrites à Pôle emploi depuis un an ou plus, soit 26 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A (France : 27,2 %). La hausse sur un an du nombre des demandeurs d'emploi de longue durée se vérifie dans tous les départements, mais elle est particulièrement sensible en Mayenne et en Vendée.

Le nombre des jeunes en situation de chômage de longue durée (3 880 sur l'ensemble de la région) augmente sur un an de 70,4 %. Leur part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A passe de 9,6 % en décembre 2008 à 11,1 % en décembre 2009.

36 200 demandeurs d'emploi en catégorie B et près de 52 000 en catégorie C

Fin 2009, la catégorie B regroupe 36 200 demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte, soit une augmentation de 13,2 % sur un an (France : + 11,1 %). La catégorie C regroupe pour sa part près de 52 000 demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures dans le mois), un chiffre en progression de 28,6 % sur un an (France : + 22,5 %). Ainsi, si l'on considère l'ensemble des trois principales catégories de demandeurs d'emploi, ce sont au total 223 200 personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi qui sont inscrites à Pôle emploi en fin d'année 2009, soit 40 100 de plus qu'en décembre 2008 (+ 22 %). Parmi ces demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, 73 900 étaient inscrits depuis plus d'un an. ■

Hausse prononcée du nombre des demandeurs d'emploi de catégorie A

Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois	Décembre 2008	Décembre 2009	Évolution (en %)
Loire-Atlantique	40 363	51 093	26,6
Maine-et-Loire	25 407	29 927	17,8
Mayenne	7 402	8 590	16,0
Sarthe	18 279	21 937	20,0
Vendée	19 285	23 523	22,0
Pays de la Loire	110 736	135 070	22,0
France	2 257 790	2 681 437	18,8

Source : STMT - Pôle emploi, DARES, DIRECCTE Pays de la Loire / SEPES - catégorie A (données brutes au 31 décembre)



L'augmentation du nombre d'élèves se poursuit dans les établissements du second degré

À la rentrée 2009, les établissements du second degré de l'académie de Nantes accueillent 302 000 élèves, soit une hausse de 2 800 élèves. Cette augmentation confirme la tendance amorcée en 2008. Les collèges scolarisent actuellement des générations plus nombreuses, tandis qu'en lycée, la baisse du nombre d'élèves se poursuit de façon modérée. En lycée professionnel, l'effectif se maintient avec d'une part, une meilleure poursuite d'études des élèves au sein des différentes formations et, d'autre part, un développement des CAP. Enfin, les classes post-bac continuent à accueillir davantage de jeunes. La part de l'enseignement privé marque le pas en 2009, alors qu'elle avait augmenté ces dernières années.

Claire ROPERS

**Service de l'Évaluation,
de la Prospective
et de la Performance -
Rectorat de l'académie de Nantes**

Source : Rectorat de Nantes

À LA RENTRÉE 2009, le nombre d'élèves augmente de 0,9 % dans les établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale. Cette hausse est plus prononcée que celle observée l'an dernier (+ 0,4 %), et succède à plusieurs années de baisse continue. Au niveau national, les effectifs viennent tout juste de se stabiliser.

Dans l'académie, l'enseignement public enregistre à la rentrée 2009 une augmentation un peu plus importante que celle observée dans le privé. La part du privé marque ainsi le pas (41,1 %), alors qu'elle continue à augmenter légèrement au niveau national (20,8 %), dans les lycées principalement.

La croissance reste élevée dans les collèges

Poursuivant la tendance récente liée aux évolutions démographiques, le collège connaît à la rentrée 2009 une augmentation accrue de 2 850 élèves (+ 1,6 %), plus importante que la hausse nationale (+ 0,5 %).

La génération creuse née en 1994 a en effet désormais quitté la classe de troisième et le collège scolarise actuellement des générations plus nombreuses. Cependant, l'accroissement de la fluidité des parcours atténue un peu cette augmentation : les taux de

redoublement continuent en effet à baisser dans chacun des niveaux du collège, notamment dans le public.

En sixième et cinquième, les variations ne sont pas très importantes cette année : l'effectif augmente modérément en sixième et se tasse en cinquième. L'augmentation en collège concerne en fait essentiellement les classes de quatrième et de troisième avec respectivement 1 040 et 1 420 élèves supplémentaires, correspondant à la démographie des enfants nés en 1995 et 1996.

En fin de troisième (y compris la troisième d'insertion), la part des élèves rejoignant une formation agricole ou l'apprentissage baisse pour la deuxième année consécutive (14,8 % soit - 0,5 point), au profit d'une hausse de l'orientation vers le lycée général et technologique ou le lycée professionnel.

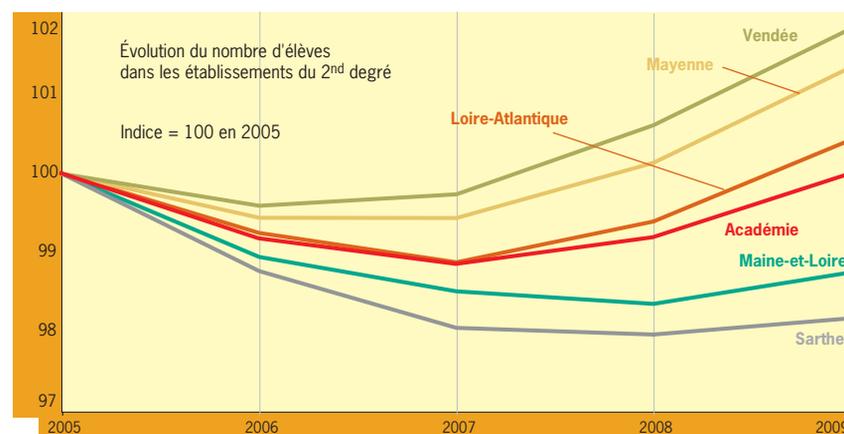
Enfin, les quatre premières années de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) enregistrent une nouvelle baisse (- 91 élèves), poursuivant la tendance observée depuis une décennie.

L'effectif se maintient dans les lycées professionnels

Après une période de baisse entamée à la rentrée 2006, le lycée professionnel voit ses effectifs se stabiliser à la rentrée 2009. Le contexte démographique, plutôt défavorable, est contrebalancé par une légère hausse de l'orientation vers le second cycle professionnel après la troisième, mais également par une meilleure poursuite d'études des élèves scolarisés au sein des différents cursus. La stabilité des effectifs n'est cependant pas uniforme sur le territoire régional, avec une hausse notamment en Loire-Atlantique et une baisse en Sarthe. Au niveau national, la baisse se poursuit encore (- 1,1 %) tout en s'atténuant.

Septembre 2009 voit entrer en vigueur la réforme de la voie professionnelle, avec la mise en place progressive du baccalauréat professionnel en trois ans. Il se substitue, pour la majorité des

Augmentation du nombre d'élèves dans tous les départements en 2009



Source : Rectorat de l'académie de Nantes



Nouvelle hausse sensible en collège

Effectifs d'élèves par formation type	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Collège	176 716	175 691	173 684	171 388	171 077	171 860	174 085	176 935
Lycée professionnel	35 094	34 970	35 118	35 035	34 470	34 035	33 567	33 555
Lycée général et technologique	79 380	79 432	79 263	78 720	77 254	75 982	75 192	74 637
Post-bac	15 982	15 953	16 196	16 048	15 911	16 095	16 336	16 879
Ensemble	307 172	306 046	304 261	301 191	298 712	297 972	299 180	302 006

Source : Rectorat de l'académie de Nantes

Le baccalauréat professionnel en trois ans

La rénovation de la voie professionnelle a pour objectif de permettre à tous les jeunes d'accéder au moins à une qualification de niveau V et d'accompagner un maximum de jeunes vers le niveau IV ou plus en tenant compte des perspectives d'insertion professionnelle. Il s'agit également de faire de la voie professionnelle une voie d'égale dignité avec les voies générale et technologique. La mise en œuvre quasi généralisée de cette réforme constitue la nouveauté majeure de la rentrée 2009. Dans l'attente de la mise en place des baccalauréats correspondants, seules quatre spécialités sont maintenues pour les BEP (carrières sanitaires et sociales, conduite et services dans les transports routiers, métiers de la restauration et de l'hôtellerie, et optique lunetterie).

Champ :

Cette note ne couvre que les effectifs sous statut scolaire (hors apprentissage) scolarisés dans un établissement du second degré public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale (hors établissements d'enseignement adapté). En sont donc exclus les élèves inscrits dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères (notamment du ministère de l'Agriculture et de la Pêche) et ceux qui suivent une formation par alternance (apprentissage). Les élèves qui s'orientent vers ces voies sont donc comptés parmi les sortants.

spécialités, aux anciennes formations de BEP et de baccalauréat professionnel dispensées en deux ans. Il est désormais possible d'obtenir un baccalauréat professionnel en trois ans après le collège au lieu de quatre auparavant pour les élèves qui continuaient après le BEP. La rénovation de la voie professionnelle s'est accompagnée du développement des CAP en deux ans, afin de permettre aux jeunes qui le souhaitent d'accéder à une qualification de niveau V. Le taux de passage vers le CAP en fin de troisième augmente ainsi de 1,2 point. Dans le même temps, on constate une légère baisse globale du passage vers le baccalauréat professionnel en trois ans et le BEP après la troisième (- 0,9 point au total).

La mise en place de la réforme se traduit par une augmentation de 6 200 élèves en première année de baccalauréat professionnel en trois ans et une baisse de 6 600 élèves en première année de BEP. La première année de CAP accueille 650 élèves de plus qu'à la rentrée précédente.

Par ailleurs, les sorties en cours de formation diminuent cette année à tous les niveaux du second cycle professionnel. Les élèves poursuivent donc davantage que l'année précédente leurs études au sein du lycée professionnel, au détriment des départs vers l'apprentissage, de la recherche d'emploi, etc.

Enfin, les classes de troisième implantées en lycée professionnel, dispensant un module de découverte professionnelle en six heures, scolarisent cette année 2 350 élèves, soit un peu moins qu'en 2008.

La baisse se poursuit en lycée général et technologique

Dans les lycées généraux et technologiques, le recul des effectifs se poursuit (- 550 élèves, soit - 0,7 %), de façon cependant un peu plus modérée qu'à la rentrée précédente. La baisse observée au niveau national est plus marquée (- 1,1 %) mais a également tendance à s'estomper. Les classes de première et terminale ressentent les effets de la baisse constatée ces dernières années en collège, avec respectivement 220 et 310 élèves de moins. En terminale, la légère diminution du redoublement contribue à la baisse de l'effectif. En revanche, le nombre d'élèves en seconde se maintient en raison d'une nouvelle hausse de l'orientation vers ce niveau après la troisième.

A l'issue de la classe de seconde, les élèves sont orientés vers la voie générale (63,3 %), technologique (21,8 %) ou se réorientent vers le professionnel (3,2 %). 10,5 % des élèves de seconde redoublent et 1,2 % se dirigent vers l'apprentissage ou quittent les établissements de l'éducation nationale.

Nouvelle hausse des effectifs dans les classes post-baccalauréat

Enfin, les classes post-baccalauréat accueillent 540 jeunes de plus qu'en 2008. L'augmentation est située essentiellement dans les sections de techniciens supérieurs (+ 300 sur l'ensemble des deux années de formation) ainsi qu'en deuxième année de classe préparatoire aux grandes écoles (+ 135). Ces classes représentent près de 16 900 étudiants, parmi un total académique de l'ordre de 109 000. ■



Des effectifs étudiants toujours en progression dans l'académie de Nantes

Le nombre des étudiants - tous secteurs confondus - de la région Pays de la Loire atteint 109 000 inscrits à la rentrée 2008, soit 8 % de plus que dix ans auparavant. Cette progression est supérieure à la moyenne nationale, comme l'est aussi l'élévation du niveau des formations.

Thierry FURET

**Rectorat de l'académie de Nantes -
Division de l'Enseignement Supérieur**

Source : Rectorat de l'académie de Nantes

LES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT supérieur dans l'académie progressent de façon continue depuis 2001 alors qu'ils baissent à nouveau au plan national depuis 2005. En 2008-2009, près de 108 000 jeunes poursuivaient des études, soit en dix ans une augmentation de 8 % des inscriptions contre 5 % au niveau national.

Plus d'un étudiant sur cinq inscrit dans une grande école

Le développement de l'enseignement supérieur s'est réalisé depuis 10 ans dans les écoles en particulier celles d'ingénieurs et de management. 7 300 étudiants sont en formation dans les écoles d'ingénieurs, dont les effectifs ont été multipliés par 1,5 en dix ans, de sorte que l'implantation de ces formations est nettement plus importante dans l'académie qu'au plan national avec 7 % d'inscrits au lieu de 4 %. Les écoles de management forment autant d'étudiants qu'au plan national (4 %), malgré une progression de leurs effectifs moins soutenue depuis 1998. À la rentrée 2008 ces écoles ont accueilli 4 700 étudiants.

Les écoles préparant aux professions du secteur paramédical, du secteur social ont aussi connu un développement remarquable en dix ans qui leur permet de rattraper le niveau national. Leurs effectifs sont passés de 3 300 inscrits à 5 650 en 2008, soit une progression de 70 %, un peu plus élevée qu'au plan national (+ 63 %). Les autres écoles d'enseignement divers ont accueilli près de 5 500 étudiants dans l'académie de Nantes, soit 35 % de plus en dix ans.

Seuls les effectifs des formations universitaires sont en baisse

65 900 jeunes se sont inscrits dans une filière universitaire, dont 33 700 étudiants à l'université de Nantes, qui abrite désormais l'IUFM des Pays de la Loire. Les universités d'Angers et du Mans forment quant à elles, 17 800 et 8 800 étudiants. Les établissements privés d'enseignement universitaire accueillent de leur côté 5 700 inscrits.

En dix ans, les formations universitaires dans l'académie ont perdu moins d'étudiants qu'au plan national, - 2 % contre - 4 %, mais restent moins bien développées dans l'académie. 60 % des étudiants sont inscrits dans une formation universitaire alors qu'au plan national on en compte 66 %.

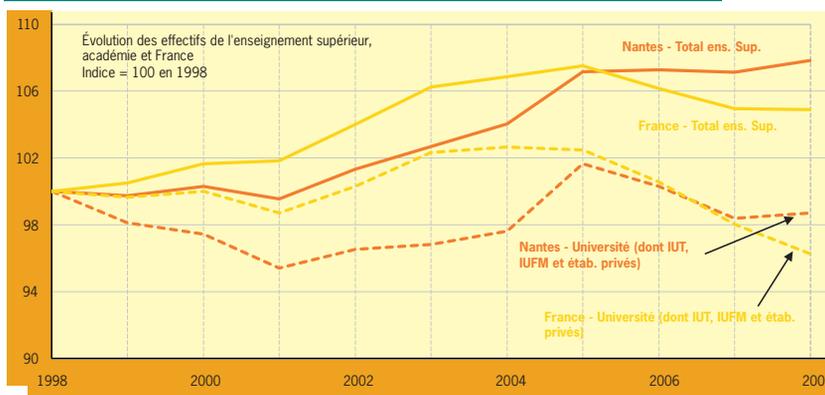
Les formations post-baccalauréat de classes préparatoires aux grandes écoles ou de sections de techniciens supérieurs, qui ont accueilli 20 000 élèves en 2008, voient leurs effectifs se maintenir. Elles attirent dans l'académie 18 % des étudiants, part supérieure de 4 points à la moyenne nationale.

Des étudiants plus nombreux en licence

La progression des effectifs s'est accompagnée d'une élévation des niveaux de formation et permet à l'académie de Nantes de combler partiellement son retard. La mise en place du LMD a contribué à l'allongement des études ; la part des inscrits dans des formations de niveau III (bac + 2) a ainsi plus fortement baissé au profit des formations conduisant au niveau baccalauréat + 3 dans l'académie.

En 2008, les inscriptions dans les formations de niveau II, bac + 3 et bac + 4, représentent comme au plan national un tiers des inscriptions dans l'académie (au lieu de 20 % dans l'académie en 1998). En revanche, malgré l'augmentation de leur part, les formations de niveau I (bac + 5 et plus), restent en deçà de la moyenne nationale avec 31 % des inscrits dans l'académie contre 34 %. La part des doctorants, dans l'académie, reflète cette situation avec 3,4 % des inscrits contre 4,7 % au plan national. ■

Augmentation du nombre d'étudiants dans l'académie de Nantes



Source : Rectorat de l'Académie de Nantes



Forte baisse du nombre d'apprentis en 2009

Le nombre d'apprentis recule sensiblement en 2009 dans les Pays de la Loire. Avec 29 100 apprentis, la baisse est de l'ordre de 1 400, soit - 4,6 %. Cette évolution succède au léger tassement observé en 2008, après plusieurs années de forte croissance. Ce retrait s'explique en partie par le contexte économique qui rend sans doute plus difficile la signature d'un contrat d'apprentissage. La rénovation de la voie professionnelle avec la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans, se substituant progressivement au BEP en deux ans, y joue aussi certainement un rôle.

Claire ROPERS

Service de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance - Rectorat de l'académie de Nantes

Source : Rectorat de l'académie de Nantes

Définitions

Apprentis : les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Centres de Formation d'Apprentis (CFA) : les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Niveaux de formation :

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel (type CAP ou BEP)

Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat

Niveau III : préparation d'un diplôme bac + 2 (type BTS ou DUT)

Niveau II et I : préparation d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

DEPUIS DE NOMBREUSES années, l'académie de Nantes forme un grand nombre d'apprentis : le poids de l'apprentissage dans l'ensemble des formations du second cycle professionnel de niveau V et IV est nettement supérieur à la moyenne nationale, et fait partie des plus élevés des académies françaises.

Un net recul du nombre d'apprentis en 2009

Fin 2009, les centres de formation d'apprentis (CFA) de la région accueillent 29 100 apprentis, soit 1 400 de moins que l'année précédente. Le recul des effectifs est situé dans les CFA sous tutelle de l'Éducation Nationale, qui représentent plus de neuf apprentis sur dix, tandis que ceux sous tutelle de l'Agriculture ou de la Santé accueillent un peu plus de jeunes. La formation prépondérante est le CAP, qui représente 39 % des apprentis, en légère progression. En outre, la part des formations supérieures de niveau licence et ingénieur reste faible (4 %) mais continue de s'accroître. Néanmoins, l'évolution du nombre d'apprentis diffère selon le niveau de formation.

Moins d'apprentis sur l'ensemble des niveaux V et IV

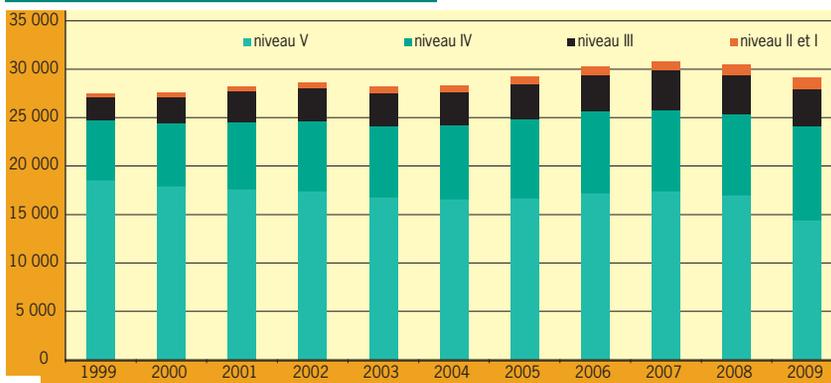
La rénovation de la voie professionnelle induit une baisse mécanique du nombre d'apprentis au niveau V de formation, en raison de la fermeture progressive des BEP en deux ans, substitués

pour la plupart des spécialités par le baccalauréat professionnel en trois ans. L'effet chiffré de cette réforme est une baisse de 2 900 apprentis en BEP et une augmentation de 1 200 apprentis dans les formations de niveau IV, notamment en première année de baccalauréat professionnel en trois ans ; on note également une hausse de près de 300 apprentis en CAP, correspondant aux jeunes souhaitant accéder à une qualification de niveau V. Globalement, les formations de niveau V et IV confondues enregistrent un recul de 1 300 apprentis par rapport à 2008. Avec 24 100 apprentis, il s'agit de l'effectif le plus bas de la décennie, proche de celui de 2003. Dans un contexte de crise économique, il est sans doute plus difficile pour un jeune de trouver un contrat d'apprentissage d'une durée de trois ans (baccalauréat professionnel) plutôt que de deux ans (BEP).

Baisse du nombre d'apprentis en BTS

Pour la première fois depuis cinq ans, le niveau III de formation, constitué principalement des BTS, accueille moins de jeunes. En BTS, on compte 230 apprentis de moins qu'en 2008. Parmi les formations de niveau supérieur au baccalauréat, seules celles de niveau I se développent véritablement : ces formations accueillent 60 jeunes supplémentaires, dont 45 au niveau ingénieur. En revanche, au niveau II, le nombre d'apprentis reste relativement stable. ■

Baisse du nombre d'apprentis en 2009



Source : Rectorat de l'académie de Nantes



Les services perdent des emplois en 2009

En 2009, l'activité des services marchands des Pays de la Loire se contracte, résultat d'une demande en retrait. L'emploi suit cette tendance que ce soit dans les services aux entreprises ou dans les services aux particuliers.

Laurence HAUTOIS
Insee Pays de la Loire

Sources : Insee, enquêtes nationales de conjoncture repondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille ; estimations d'emploi

EN FORT RETRAIT au premier trimestre 2009, les services marchands des Pays de la Loire se redressent sur la fin de l'année, d'après les enquêtes de conjoncture nationale, et compte tenu des spécificités sectorielles régionales. En effet, dans la région, la demande rebondit au second semestre, dynamisée par les secteurs des postes et télécommunication et de l'hôtellerie et restauration. L'activité du secteur se situe toutefois toujours bien en deçà de sa moyenne des dix dernières années.

En France, cette évolution se traduit par un recul de l'activité des services marchands de 1,1 % sur l'ensemble de l'année après une croissance de 1,3 % en 2008. La faible progression des dépenses de consommation des ménages (+ 0,8 % en 2009) ainsi que le fort ralentissement des dépenses des entreprises en services informatiques pèsent sur les résultats du secteur des services au premier semestre. Conséquence de cette faible activité, le chiffre d'affaires dans les services de soutien aux entreprises est en baisse sur un an (- 2,4 %) tout comme celui des services aux ménages, mais dans une moindre mesure (- 0,8 %). Toutefois, les activités de conseil et assistance, les

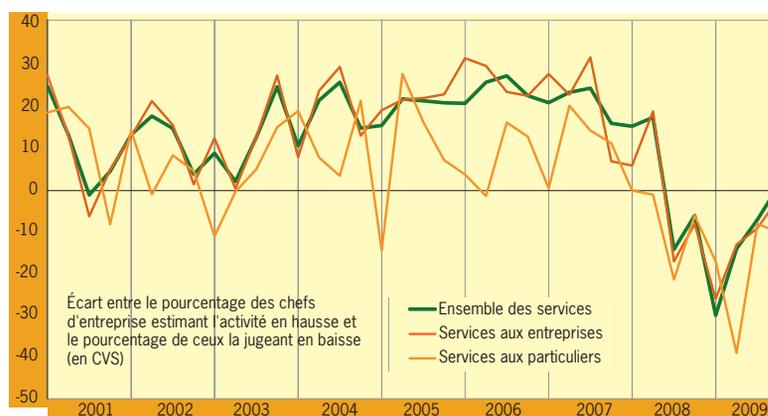
services opérationnels et les postes et télécommunication enregistrent un regain d'activité en fin d'année.

Perte d'effectifs dans les services

Malgré le redressement de l'activité sur la deuxième période de l'année, le secteur des services marchands hors intérim ne parvient pas à maintenir ses emplois. Ainsi, sur l'ensemble de la France, 66 000 postes sont supprimés en 2009. Dans les Pays de la Loire, après le fort repli des effectifs au premier semestre, les services marchands hors intérim de la région parviennent à stabiliser leurs emplois au second semestre 2009. Toutefois, sur l'ensemble de l'année, les emplois hors intérim des services marchands des Pays de la Loire reculent de 0,4 %. Ces secteurs ont de plus restreint leur recours à l'intérim : le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein dans les services recule de 1,6 % entre décembre 2009 et décembre 2008.

La création d'entreprise des Pays de la Loire est, quant à elle, particulièrement dynamique en 2009. Porté, comme dans l'ensemble des régions de France, par la mise en place du régime d'auto-

L'activité s'améliore peu à peu dans les services



Source : Insee -enquêtes nationales de conjoncture repondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille



entrepreneur, le nombre de créations d'entreprises de services de la région progresse de près de 75 %. Plus particulièrement, le secteur de l'information et de la communication enregistre une forte progression (+ 192 %) ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+ 109 %). Toutefois, hors auto-entrepreneurs, le nombre de créations dans les services de la région chute de près de 25 % par rapport à 2008. La baisse est plus importante que celle enregistrée en France (- 22 %).

Le recul de l'activité industrielle pèse sur les services aux entreprises

Les services aux entreprises, sensibles à la conjoncture industrielle, se replient au premier semestre, faisant les frais des restrictions de budget des commanditaires. Le secteur du conseil et assistance, au regard du ralentissement des dépenses des entreprises en services informatiques, pâtit particulièrement de ces difficultés. La contraction de l'activité de l'ensemble des services aux entreprises de la région s'atténue au deuxième semestre 2009, en lien avec la reprise notée dans l'industrie. La bonne tenue des secteurs des postes et télécommunication ainsi que des services opérationnels permet cette moindre contraction, contrairement au conseil et assistance qui enregistre

toujours une faible demande au second semestre.

Les services aux entreprises des Pays de la Loire perdent des effectifs en 2009, après les fortes progressions des années précédentes.

Forte inflexion de l'activité des services aux particuliers

Après un premier semestre marqué par un fort repli, l'activité s'est sensiblement redressée puis stabilisée sur l'ensemble du second semestre. Le retrait de la demande adressée aux services personnels et domestiques ainsi qu'aux activités récréatives et sportives pèse sur l'activité de l'ensemble du secteur en début d'année. À contrario, le redressement de la consommation des ménages en hôtellerie et restauration porte les résultats des services aux particuliers au second semestre.

Maintien de l'activité début 2010

Les perspectives générales d'activité sont un peu plus favorables pour le début de 2010 au regard du rebond prévu de la demande. L'activité se stabiliserait donc légèrement au-dessus de sa moyenne des dix dernières années. ■

L'emploi dans les services marchands se redresse plus rapidement dans la région



Source : Insee, estimations d'emploi (données cvs en fin de trimestre)



Une reprise d'activité hésitante en fin d'année

En 2009, l'activité industrielle des Pays de la Loire recule fortement, en lien avec une demande qui se contracte. Toutefois, la dégradation s'est atténuée au fil de l'année pour finir sur un léger rebond de la production au quatrième trimestre. L'emploi industriel régional se replie quant à lui très fortement tout au long de l'année 2009.

Laurence HAUTOBOIS

Insee Pays de la Loire

Sources : Insee, enquêtes nationales de conjoncture repondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille ; estimations d'emploi

SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2009, l'activité industrielle est en net repli. La chute de la demande mondiale au premier semestre 2009 pèse fortement sur la demande industrielle. La dégradation des exportations des Pays de la Loire est supérieure à la baisse enregistrée au niveau national. En effet, les produits les plus exportés par les entreprises de la région sont parmi les plus touchés (le matériel de transport, les produits des industries agroalimentaires et les machines industrielles et agricoles).

La chute record des investissements des entreprises pénalise également l'industrie régionale. Sur l'ensemble de l'année 2009, l'investissement en produits manufacturés baisse de 13,3 % au niveau national malgré une légère stabilisation en toute fin d'année. La consommation des ménages en produits manufacturés, dynamisée par les achats d'automobiles, progresse quant à elle de 0,5 % sur un an, en dépit d'un troisième trimestre défavorable. Ainsi, la demande adressée à l'ensemble de l'industrie se redresse en toute fin d'année 2009 dans la région, après trois trimestres défavorables.

Conséquence de la forte dégradation de la demande, la production industrielle de la région se contracte particulièrement au premier semestre, et se redresse en toute fin d'année. L'activité sur l'ensemble de 2009 demeure toutefois particulièrement faible. L'ajustement des

stocks pèse fortement sur l'activité, les secteurs industriels ayant eu massivement recours au déstockage.

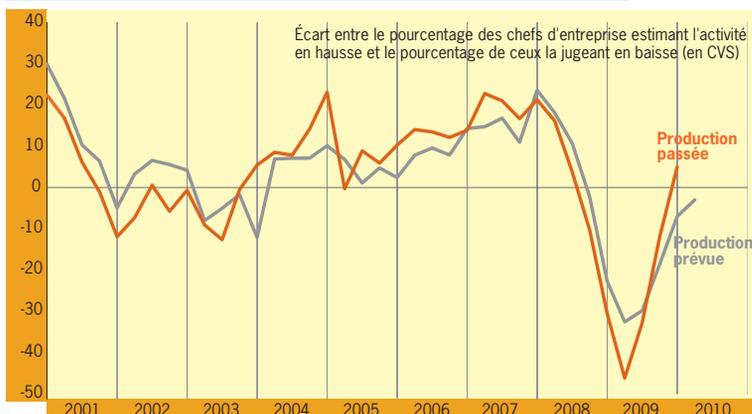
Le nombre de créations d'entreprises industrielles atteint un niveau record en 2009 (+ 173 %), principalement du fait du nouveau régime d'auto-entrepreneur. Toutefois, les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs dans la production et la distribution d'électricité ont fortement progressé dans la plupart des régions françaises et tout particulièrement dans les Pays de la Loire. En effet, l'annonce d'une baisse des prix de rachat de l'énergie solaire par EDF en 2010 a entraîné, par anticipation, une explosion des demandes d'immatriculation d'installations de panneaux photovoltaïques au quatrième trimestre 2009.

La région continue de perdre des emplois industriels, à un rythme plus soutenu qu'en 2008. Les effectifs de l'industrie reculent ainsi de 4,4 % en 2009, soit 11 500 postes industriels en moins. Les pertes sont soutenues tout au long de l'année. Le recul était de 1,6 % en 2008. En France, sur l'ensemble de 2009, l'emploi industriel a baissé de 4,8 %, soit 170 000 emplois en moins. L'industrie ayant fortement recours à l'intérim, le recul serait encore plus important si on intégrait les salariés intérimaires : leur nombre diminue de 5,8 % entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. Ainsi, un peu plus de 1 000 emplois intérimaires en équivalents temps plein ont été perdus dans l'industrie de la région, pertes concentrées exclusivement au premier trimestre 2009. L'intérim industriel repart à la hausse dans la région tout comme en France dès le deuxième trimestre mais le nombre d'équivalents temps plein demeure toutefois inférieur à son niveau de fin 2008.

Les biens d'équipement chutent

L'ensemble des secteurs industriels est touché par la chute de l'activité mais les industries des biens d'équipement sont les plus affectées, avec une forte contraction de l'activité tout au long du premier

Signes de reprise de l'activité industrielle en fin d'année



Source : Insee - enquêtes nationales de conjoncture repondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille



semestre. Ce secteur, particulièrement exposé, subit en effet le fort recul des exportations. Au second semestre, la contraction de l'activité s'atténue toutefois légèrement, en phase avec la reprise de la demande extérieure. En effet, les carnets de commande se regarnissent progressivement depuis le troisième trimestre mais l'activité reste toujours à un niveau particulièrement bas. L'emploi dans les industries des biens d'équipement se replie fortement ; notamment, le nombre d'intérimaires recule de 22 % en 2009 par rapport à 2008, et ce en grande partie dans la fabrication de machines et d'équipement. Les biens d'équipement des Pays de la Loire suppriment ainsi 1 400 postes intérimaires équivalents temps plein en 2009.

Touchée par le retournement de conjoncture à l'automne 2008, la filière aéronautique et spatiale peine à retrouver ses niveaux d'activité d'avant crise. À contrario, le secteur de la plaisance perçoit les premiers signes d'éclaircie au dernier trimestre 2009. La reprise est très progressive mais les carnets de commandes s'étoffent.

Après une fin d'année 2008 très difficile et un effondrement de l'activité début 2009, la production de la branche des biens intermédiaires se redresse progressivement, atteignant, fin 2009, son niveau des 10 dernières années. Toutefois, certains sous-secteurs comme le textile ou la métallurgie connaissent une année particulièrement difficile. Pour adapter l'emploi au niveau d'activité, les professionnels du secteur des biens intermédiaires ont ainsi réduit leurs effectifs.

Subissant de plein fouet la récession dès le second semestre de 2008, les industries des biens de consommation des Pays de la Loire enregistrent un recul de l'activité sur l'ensemble de l'année 2009. L'activité de l'habillement-cuir ainsi que celle des équipements du foyer connaissent une année particulièrement défavorable. Le dernier trimestre renoue toutefois avec un rythme de croissance de l'activité en progression. L'emploi dans ce secteur se contracte également en 2009.

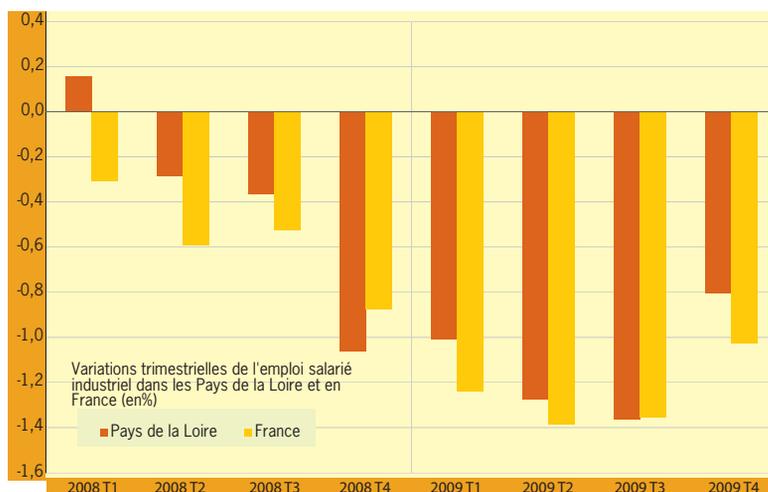
L'effondrement du secteur de l'automobile fin 2008 et début 2009, a fortement impacté les résultats de l'industrie régionale. Toutefois, les dépenses de consommation des ménages en biens durables, et particulièrement en achats en automobiles, se raffermissent dès le mois de mars 2009. Ce rebond, lié à la prime à la casse mise en place par le Gouvernement et aux différents avantages concédés par les constructeurs, permet au secteur de l'automobile de maintenir un niveau d'activité comparable à celui de 2004 au second semestre 2009. Les stocks se regarnissent quelque peu au quatrième trimestre 2009 mais restent toujours inférieurs à la normale. Parallèlement, le secteur de l'automobile réduit fortement ses effectifs en 2009. C'est dans ce secteur que le reflux de l'intérim est le plus important.

Les industries agroalimentaires résistent

Bien que les industries agroalimentaires subissent au premier trimestre 2009 un fort recul de leur activité, elles parviennent à maintenir un niveau de production plus conséquent que les autres secteurs industriels tout au long de l'année 2009, grâce en partie à une demande extérieure particulièrement dynamique en toute fin d'année. Le niveau de l'emploi reste stable et le secteur parvient à maintenir son recours à l'intérim sur l'ensemble de 2009 malgré un net recul au premier trimestre.

Pour le début d'année 2010, la production industrielle progresserait mais à un rythme moins soutenu que fin 2009. Le ralentissement de la demande, en particulier à l'export, expliquerait ce tassement. Le niveau des effectifs salariés serait de nouveau revu à la baisse. ■

L'emploi industriel fortement touché



Source : Insee, estimations d'emploi (données cvs en fin de trimestre)



Une année de convalescence

En 2009, la consommation des ménages est en baisse pour de nombreux produits. La crise a incité les ménages à diminuer voire sacrifier certaines dépenses. La prime à la casse réveille cependant la consommation en fin d'année, mais cet effet ne serait que provisoire.

Lionel KERDOMMAREC

Insee Pays de la Loire

Sources : Insee, enquêtes nationales de conjoncture repondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille ; estimations d'emploi

EN FRANCE, la forte hausse des dépenses de consommation des ménages au quatrième trimestre 2009 (+ 0,9 %) portée par la prime à la casse et le bonus-malus écologique, ponctue une année où l'activité du secteur du commerce a peu progressé au cours des trois premiers trimestres.

Malgré un pouvoir d'achat en baisse au quatrième trimestre, les ménages ont puisé dans leur épargne pour financer leur achat d'automobile. Cependant, cette reprise pourrait être limitée dans le temps en raison de la baisse de la prime à la casse et du durcissement des conditions d'attribution du bonus écologique.

Les ménages se sont montrés prudents dans leurs achats en raison de la situation dégradée du marché de l'emploi suite à la crise de la fin d'année 2008. Plusieurs postes de consommation sont passés au second plan. Parmi eux, les dépenses en textile-cuir, papeterie-édition, quincaillerie-bricolage ou encore les réparations-transports ont été sacrifiées. Les biens durables, les produits alimentaires et le tabac, les dépenses pré-engagées (loyers, télécommunications, assurances, électricité, gaz) et les services personnels et de loisirs ont également connu un essoufflement. Seuls quelques produits ont maintenu leur position, notamment les produits de santé. Mais le plus remarquable reste la hausse des achats d'automobiles sur la fin de l'année 2009.

De façon a priori surprenante, le pouvoir d'achat des ménages s'est nettement amélioré en 2009. En effet, il a augmenté de 2,2 % contre 0,8 % en 2008. Les mesures de relance ainsi que le système de protection sociale ont atténué les effets de la récession sur les revenus des ménages. De plus, l'inflation s'est repliée. La faiblesse de la demande a pesé sur les prix à la production et donc sur les prix à la consommation. Mais la hausse des prix des matières premières liée à une reprise de l'activité mondiale et des importations se répercuteraient sur les prix des produits manufacturés.

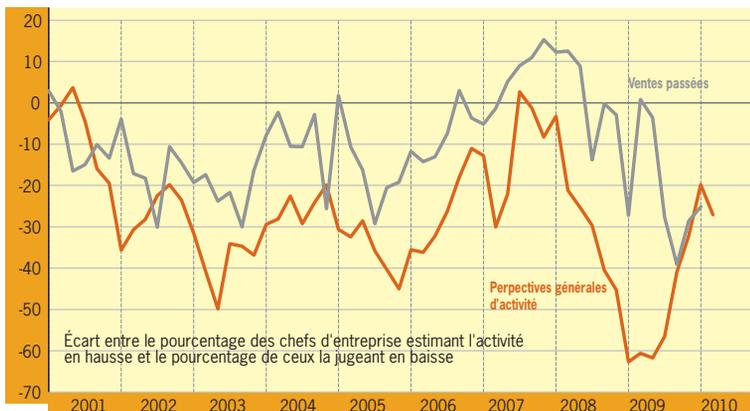
En France, l'année 2009 se conclut avec une hausse de 1 % en moyenne annuelle de la consommation des ménages en produits manufacturés. Les achats d'automobiles dynamisent la consommation en biens durables sur la fin de l'année 2009. Après une hausse importante en novembre, les achats d'automobiles progressent à nouveau de 9,1 % en décembre. Les dépenses en équipement du logement sont, elles, en léger repli.

La prime à la casse ranime l'activité dans les Pays de la Loire

Dans la région, l'année 2008 s'était conclue sur une dégradation dans le commerce de détail et l'automobile, selon l'opinion des chefs d'entreprises du secteur. Leur solde d'opinion sur les ventes s'est contracté jusqu'en septembre, d'après l'enquête de conjoncture nationale dans le secteur pour l'année 2009, si l'on tient compte de la structure de la région. Ce solde s'est nettement amélioré sur le dernier bimestre. Au niveau régional également, la prime à la casse a ramené les ventes à des niveaux plus proches de la moyenne de long terme. Les immatriculations de voitures particulières neuves ont augmenté de près de 64 % entre le dernier bimestre 2008 et le dernier bimestre 2009.

Le contexte reste encore très marqué par la crise de la fin d'année 2008. Le secteur a perdu 1,1 % de ses emplois entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. En variation trimestrielle, le nombre d'emplois diminue sur les trois premiers trimestres 2009 (respectivement - 0,3 %, - 0,5 % et - 0,7 %) et la tendance s'inverse sur le dernier trimestre : dans la

Le commerce ressort fragilisé de la crise



Source : Insee -enquêtes nationales de conjoncture repondérées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille



région, l'emploi du secteur augmente de 0,4 %. Entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, le nombre de salariés intérimaires du commerce en équivalent temps plein baisse de 5,5 %.

Après un premier semestre difficile, les intentions de commandes se sont améliorées jusqu'à atteindre leur niveau de long terme. L'activité de la fin d'année soulage le secteur du commerce. Mais, l'opinion des chefs d'entreprises du commerce sur ces intentions de commandes repartiraient à la baisse début 2010 selon les résultats de l'enquête de conjoncture.

Les stocks, revenus à un niveau correct sur les deux premiers mois de l'année 2009,

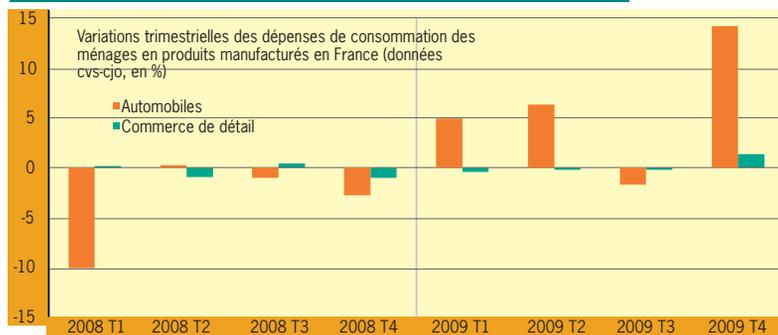
sont jugés par les chefs d'entreprise à un niveau très inférieur à leur niveau moyen sur la fin du premier semestre. Ensuite, les opinions se sont nettement relevées pour se stabiliser à quelques points de la moyenne de long terme sur le reste de l'année. Ce signe plutôt positif suit la tendance de l'activité du secteur qui s'améliore progressivement en fin d'année 2009.

Un début d'année 2010 moins favorable

L'embellie de la fin d'année 2009 pourrait ne pas se poursuivre en 2010. Selon les chefs d'entreprise, les perspectives générales d'activité repartiraient à la baisse en début d'année. L'année 2009 avait mal commencé avec des perspectives très en deçà des soldes d'opinions habituels. Elles se sont améliorées progressivement tout au long de l'année pour dépasser le niveau de long terme sur le dernier bimestre 2009. Mais la tendance s'inverserait nettement sur les deux premiers mois de 2010. En effet, la baisse de la prime à la casse en début d'année 2010 ne permet pas de maintenir une activité similaire à celle de la fin de l'année 2009.

La situation de trésorerie se redresse sur le deuxième semestre 2009 mais se détériorerait début 2010 d'après les derniers résultats de l'enquête de conjoncture. Les intentions de commandes plongeraient, les effectifs se réduiraient : la prudence est de mise pour les industriels du secteur. ■

La prime à la casse stimule l'activité dans le commerce



Source : Insee



Une activité qui résiste en 2009

Conséquence directe de la crise économique, l'activité du bâtiment est au plus bas au début 2009, avant de se redresser en cours d'année. Si la chute du nombre de logements autorisés est sévère, chute de 30 % dans les Pays de la Loire, contre - 20 % France entière, les logements commencés résistent mieux qu'au niveau national (- 5 % contre - 18 %). Le nombre de logements mis en vente par les promoteurs immobiliers est en baisse de 13 %, alors que les ventes ont progressé de 55 %, ce qui entraîne un fort repli du stock de logement disponible.

Lionel KERDOMMAREC
Insee Pays de la Loire

Philippe PIROT
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des
Pays de la Loire

Sources : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire – Sitadel et ECLN ; Insee, enquêtes nationales de conjoncture et enquêtes nationales de conjoncture répondées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille ; Insee, estimations d'emploi ; Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

AU NIVEAU NATIONAL, les entrepreneurs du bâtiment estiment que l'activité se stabilise en fin d'année 2009. Le repli de l'activité s'atténuerait et les perspectives générales sont moins pessimistes. Les pertes d'emploi perdurent mais la situation ne s'aggrave pas sur la fin de l'année. Elles seraient moins importantes à court terme. Les industriels du secteur n'entrevoient cependant pas de reprise significative des recrutements d'effectifs.

Selon l'enquête de conjoncture du secteur, les entreprises sont moins nombreuses à estimer leurs carnets de commandes inférieurs à la normale. Ils permettent d'assurer 5,5 mois d'emploi à temps plein des effectifs actuels. Les entreprises éprouvent des difficultés à augmenter leur production. Ainsi, le taux d'utilisation des capacités diminue encore et atteint 85,8 %. Les entrepreneurs anticipent une nouvelle baisse des prix liée à un niveau d'activité inférieur aux normales du secteur.

Dans les Pays de la Loire, l'activité se maintient à un niveau faible

Au niveau régional, la crise a touché l'activité du bâtiment mais ses effets dans le secteur s'atténuent avec l'activité des logements et bâtiments neufs, même si les soldes des enquêtes de conjoncture restent en deçà des niveaux de long terme. Après un début d'année 2009 difficile, l'activité s'est nettement redressée au troisième trimestre pour se stabiliser en fin d'année. Ces constats s'expliquent par

les interventions de l'État (loi dite Scellier, prêts à taux zéro) et par la baisse des taux d'intérêts. En revanche, les chantiers publics restent sur une dynamique terne.

Le secteur de la construction a perdu 2 % de ses effectifs entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009. Les pertes d'emplois ont été plus importantes au premier semestre, période où la crise a été la plus forte. Les entreprises utilisent également moins d'intérimaires. En effet, entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein a baissé de 12 %.

Les opinions sur les carnets de commandes s'effritent légèrement en fin d'année après un regain au troisième trimestre. Les pertes d'emplois ont suivi la même tendance : moins nombreuses au troisième trimestre, elles repartent à la hausse sur le dernier trimestre.

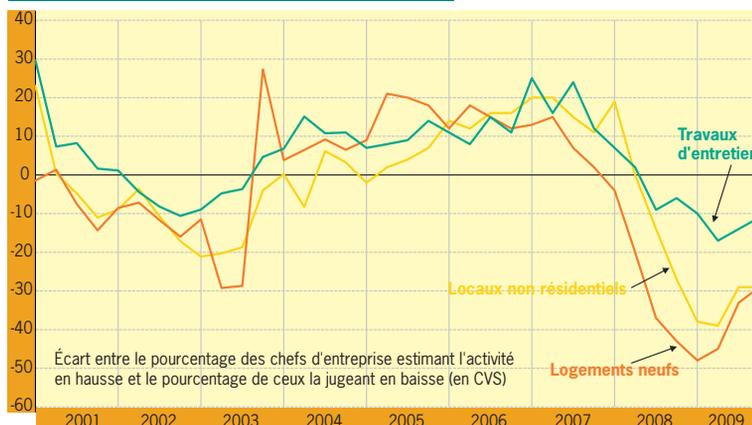
Des entrepreneurs prudents pour 2010

Les chantiers publics feraient de nouveau face à une activité en baisse. Les interventions de l'État porteraient momentanément l'activité des chantiers privés et des collectifs mais leurs effets disparaîtraient à plus long terme. Les carnets de commande s'étofferaient portés par l'activité des logements neufs. Ils repasseraient début 2010 à 5,2 mois de travail à temps plein des effectifs soit 0,2 point au-dessus de la moyenne de long terme. Les perspectives générales restent cependant prudentes notamment sur l'emploi prévu.

La construction neuve fortement touchée par la crise

La construction neuve compte parmi les activités les plus fortement touchées par la crise économique. Dans cette période de doute, de nombreux ménages ont été conduits à différer la construction de leur maison ou l'acquisition d'un logement neuf tandis que les professionnels ont retardé ou annulé leurs investissements dans de nouveaux locaux. L'activité a pourtant bénéficié de taux d'intérêt bas rendant les emprunts sur période longue très attractifs : les taux d'intérêt 2009 ont ainsi atteint le niveau historiquement

Une activité qui résiste dans le bâtiment



Source : Insee - enquêtes nationales de conjoncture répondées par la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille



bas de 2005. La mise en place au 1er janvier 2009 du nouveau dispositif fiscal « Scellier », plus avantageux que les précédents dispositifs « Robien » et « Borloo », a également permis de dynamiser la commercialisation des logements neufs après une année 2008 difficile.

Des mises en chantier qui résistent ... et des autorisations qui chutent

En 2009, le nombre de logements ordinaires autorisés en Pays de la Loire est de 21 700, soit une chute de 30 % par rapport à 2008. Le nombre de logements ordinaires commencés est également en repli avec 22 000 logements (- 5 %). Concernant les autorisations, la situation de la région est plus tendue qu'au niveau national (- 20 %) ; en revanche, pour les mises en chantier, la région résiste mieux (- 18 % au niveau national).

La construction de maisons individuelles poursuit la tendance à la baisse observée depuis fin 2006, avec un recul de 14 % des autorisations et 5 % des mises en chantier. La situation est plus contrastée dans le collectif. Après la progression des autorisations en 2008, l'année 2009 connaît une chute de 51 % ; dans le même temps, les mises en chantier dans le collectif ne reculent que de 4 %. La part des résidences individuelles demeure élevée dans la région : 69 % contre 57 % au niveau national, aussi bien pour les autorisations que pour les mises en chantier.

La construction reste soutenue avec une construction commencée en 2009 pour 158 habitants, contre une pour 202 habitants au niveau national. La

Loire-Atlantique concentre 42 % des mises en chantier, la Vendée 24 % et le Maine-et-Loire 20 %. La construction est particulièrement élevée en Vendée avec une construction commencée pour 114 habitants en 2009, contre une construction pour 313 habitants dans la Sarthe. La part des logements construits en collectifs en 2009 est de 46 % pour la Loire-Atlantique et 35 % en Maine-et-Loire, contre 12 % en Vendée et seulement 7 % en Mayenne.

La région concentre 10 % de la surface de locaux construite en France

La surface de locaux autorisés dans la région s'établit à 2 630 milliers de m² soit une chute de 20 % par rapport à 2008, alors que la baisse nationale est de 11 %. Pour les mises en chantiers, le recul est moindre (- 8 % contre - 23 % France entière). La région a contribué à 10 % de la construction nationale de locaux. La Loire-Atlantique représente un tiers de cette activité, contre seulement 7 % pour la Mayenne, les autres départements étant proches des 20 %. Environ 25 % des surfaces concernent des locaux industriels, 20 % des services publics, 16 % des locaux agricoles (seules les Shon agricoles sont comptabilisées) et 13 % des bureaux.

Fort repli du stock de logements disponibles

4 230 logements ont été mis en vente par les promoteurs immobiliers, soit un recul de 13 % par rapport à 2008. Dans le même temps, les ventes ont progressé de 60 % dans le collectif (5 400 ventes) et de 33 % dans l'individuel (970 ventes). Après 4 années de hausse (le stock d'appartements était passé de 2 000 fin 2004 à 5 500 fin 2008), le stock de logements disponibles est en fort repli à 2 780 appartements et 830 maisons. L'activité a été fortement soutenue par la mise en place du dispositif « Scellier » ; environ deux tiers des ventes ont concerné un investissement locatif. La Loire-Atlantique concentre les trois quarts du marché et plus d'une vente régionale sur deux est localisée dans l'unité urbaine nantaise. Sur cette zone, le nombre de logements disponibles à la vente est limité et les promoteurs devront réaliser de nouvelles mises en vente en 2010 si la demande se maintient. ■

Avertissement SITADEL : des difficultés ont été rencontrées en 2009 par certains services instructeurs utilisant le logiciel « Droit de Cité ». Certaines communes n'ont ainsi pas été en capacité de nous communiquer leurs données lors des 8 à 10 derniers mois. Les communes concernées sont :

- département 44 : Bouguenais, Carquefou, Ste-Luce-sur-Loire, Orvault, Rezé, Sautron et Vertou

- département 49 : Cholet

- département 53 : Château-Gontier

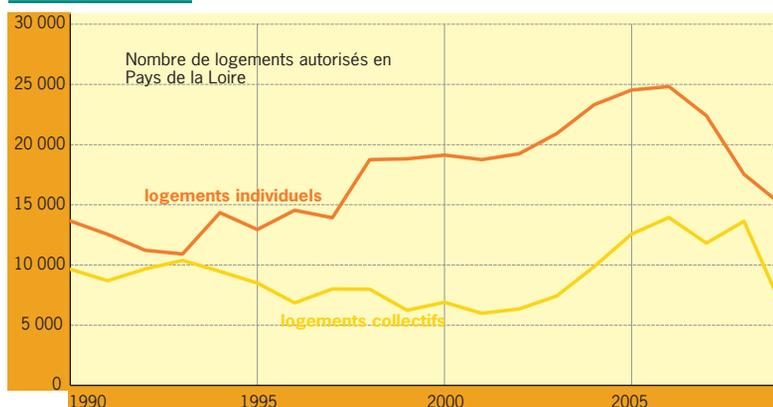
Le nombre d'autorisations manquantes est estimé entre 7 et 10 % pour le département 44 et entre 3 et 5 % pour le niveau régional ; pour les mises en chantier, des enquêtes complémentaires réalisées par le ministère auprès des pétitionnaires ont permis de limiter cette sous-estimation.

Définition :

Shob : la Surface Hors Œuvre brute (Shob) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de construction calculées à partir du nu extérieur des murs de façades et au niveau supérieur du plancher.

Shon : la Surface Hors Œuvre nette (Shon) est obtenue après certaines déductions de surface de la Shob (combles et sous sols non aménageables, balcons, terrasses en rez de chaussée...)

Des autorisations de logements fortement touchées par la crise en 2009



Source : Direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement - SITADEL



Une fréquentation légèrement en baisse en 2009

Dans un contexte conjoncturel difficile, la baisse de la fréquentation a été moins marquée dans les hôtels des Pays de la Loire qu'elle ne l'a été dans l'ensemble de la France métropolitaine. En revanche, l'augmentation de la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air observée en France métropolitaine n'a pas bénéficié aux campings de la région.

Marie-Hélène COURTOIS, Éric MÉVEL

Insee Pays de la Loire

Source : Insee - Dgcis, enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée mensuellement par l'Insee en partenariat avec la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (Dgcis). Elle bénéficie, dans la région Pays de la Loire, d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme. Elle couvre les hôtels classés et les hôtels de chaîne non classés. L'enquête est réalisée par sondage, auprès d'un échantillon représentatif, stratifié selon l'espace touristique, la catégorie et l'appartenance à une chaîne. Chaque mois, les hôteliers interrogés communiquent le nombre de chambres occupées, le nombre de personnes arrivées et le nombre de nuitées par pays de résidence de leurs clients. Les résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble du parc.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée par l'Insee en partenariat avec la Dgcis. Elle porte sur l'ensemble des campings classés possédant un emplacement de passage, quel que soit leur mode de gestion. Les campings ne possédant que des emplacements loués à l'année ne sont pas enquêtés. L'enquête est exhaustive. Chaque mois, de mai à septembre, les campings interrogés communiquent le nombre d'emplacements occupés, le nombre de personnes arrivées et le nombre de nuitées par pays de résidence de leurs clients

AU COURS DE L'ANNÉE 2009, près de 3,7 millions de touristes ont séjourné dans les hôtels des Pays de la Loire, soit 0,2 % de moins qu'en 2008. Ces arrivées ont généré près de 5,9 millions de nuitées, soit une baisse de 1 %. L'augmentation des nuitées de la clientèle française n'a pas complètement compensé la forte baisse de la fréquentation étrangère. Les nuitées de la clientèle étrangère ont diminué de 19,0 % en 2009 après une baisse de 5,7 % en 2008. Avec un peu moins de 570 000 nuitées, la fréquentation étrangère atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années. En particulier, les Britanniques, durement impactés par la crise, ont vu leur fréquentation baisser de 30 %.

Hausse de la fréquentation dans les hôtels du littoral, baisse dans les grandes agglomérations

En 2009, la fréquentation des hôtels du littoral a progressé grâce à la bonne performance des hôtels indépendants, dont les nuitées augmentent de 7,4 %. En revanche, dans les trois grandes agglomérations de la région, les hôtels enregistrent une baisse de fréquentation, sans doute liée au repli de l'activité économique. La diminution est plus marquée pour les hôtels indépendants (- 6,5 %) que pour les hôtels de chaîne (- 3,3 %). Sur l'ensemble de la région, la fréquentation des hôtels de chaîne baisse en 2009 après trois ans de hausse.

Les hôtels haut de gamme (3 et 4 étoiles) proposent 7,8 % de chambres supplémentaires. L'offre des hôtels d'entrée et de milieu de gamme a légèrement baissé. La fréquentation a

augmenté pour les hôtels 3 étoiles (+ 5,3 %). Elle a baissé pour toutes les autres catégories d'hôtels et particulièrement pour les hôtels d'entrée de gamme et de haut de gamme (- 5,6 % de nuitées pour les 0 étoile et les 4 étoiles).

Le taux d'occupation des hôtels de la région est de 54,5 % pour l'ensemble de l'année 2009, en retrait de 2,6 points par rapport à 2008. La baisse est particulièrement forte pour les hôtels 4 étoiles (- 5,7 points) et pour les hôtels de chaîne (- 4 points).

Les campings de la région n'ont pas bénéficié de l'embellie constatée au niveau national

Durant la saison 2009, la région a accueilli près de 1,7 million de campeurs. Les arrivées ont augmenté de 6,5 % mais avec des séjours plus courts qu'en 2008, les nuitées s'établissent à - 0,9 %. Les campings des Pays de la Loire n'ont pas bénéficié de l'embellie constatée dans les campings des autres régions du littoral atlantique et plus globalement de la France métropolitaine qui affichent un volume de nuitées en progression de 4,2 %. La clientèle française a certes soutenu la fréquentation (+ 3 %), mais relativement moins que dans l'ensemble de la France métropolitaine. En outre, la baisse de fréquentation des touristes étrangers a été beaucoup plus marquée dans la région (- 13,2 %). En particulier, la fréquentation britannique, qui représente 43,4 % des nuitées de touristes étrangers, a reculé de 20,4 %.

La clientèle française s'est davantage orientée vers les emplacements nus des campings 3 et 4 étoiles et sur les emplacements locatifs des 1 et 2 étoiles. Les touristes étrangers qui sont venus dans la région ont, plus souvent qu'en 2008, séjourné dans des campings 1 et 2 étoiles en venant ainsi peser un peu plus sur la baisse du chiffre d'affaires.

La réduction de la durée moyenne de séjour observée dans la région depuis 2006, a été particulièrement forte en 2009. La durée moyenne de séjour était de 6,8 jours en 2006. Elle s'établit à 6 jours en 2009. ■

Fréquentation légèrement en baisse dans les hôtels et les campings

	Hôtellerie nuitées (en milliers)		Hôtellerie de plein air nuitées (en milliers)	
	Année 2009	Évolution (en %) 2009/2008	Saison 2009	Évolution (en %) 2009/2008
Clientèle française	5 303	1,4	7 854	3,0
Clientèle étrangère	568	-19,0	2 066	-13,2
Loire-Atlantique	2 664	-1,5	1 964	-2,6
Maine-et-Loire	1 081	-2,0	514	1,2
Mayenne	277	-2,8	77	-13,1
Sarthe	767	-3,0	297	9,6
Vendée	1 082	3,4	7 068	-0,8
Pays de la Loire	5 871	-1,0	9 920	-0,9
France métropolitaine	187 983	-4,9	102 949	4,2

Source : Insee - Dgcis, enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air



Un secteur touché de plein fouet par la crise économique

En 2009, le recul de l'activité économique a touché de plein fouet le secteur des transports. Elle n'a toutefois pas affecté de façon uniforme ses deux composantes, marchandise et voyageur, qui ont connu des évolutions asymétriques au cours de l'année. Ainsi, les flux de marchandises ont enregistré des baisses prononcées au cours des trois premiers trimestres avant de connaître en fin d'année un léger rebond. À l'inverse, les flux de voyageurs n'ont été impactés qu'au cours du second semestre par les conséquences de la crise économique (montée du chômage et dégradation du pouvoir d'achat des ménages).

Denis DOUILLARD

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Sources : Aéroport Nantes Atlantique ; ASF ; Cofiroute ; Conseil régional des Pays de la Loire ; Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer ; Port Atlantique Nantes Saint-Nazaire ; Réseaux de transports collectifs urbains : SEMITAN (Nantes), STRAN (Saint-Nazaire), COTRA (Angers), Transports Publics du Choletais (Cholet), STUL (Laval), SETRAM (Le Mans) et STY (La Roche-sur-Yon).

LE CHIFFRE D'AFFAIRES de l'ensemble du secteur des transports s'est replié de 8 % dans les Pays de la Loire, après une hausse de 3 % en 2008, d'après l'enquête de la Banque de France. Les investissements ont chuté de 17 % et la rentabilité s'est contractée dans les trois quarts des entreprises.

Chute sans précédent des flux de marchandises

Dans le secteur des transports routiers de marchandises, 2009 est la pire année jamais connue en Pays de la Loire. La circulation des poids lourds sur autoroutes, les volumes transportés par le pavillon français sur le territoire régional et les immatriculations neuves d'ensembles routiers ont fortement diminué, respectivement de 7 %, 17 % et 43 %. Ces baisses s'expliquent par le recul prononcé de la demande en services de transport, liée à la récession économique. Elles se sont accompagnées d'une nette diminution des créations d'entreprises de transports routiers de marchandises (-27 %) et d'une hausse des défaillances (+6,3 %). L'activité s'est légèrement raffermie en novembre et en décembre : les trafics autoroutiers de poids lourds ont augmenté de 1,5 % par rapport aux mêmes mois de 2008, alors qu'ils n'avaient cessé de régresser au cours des dix premiers mois de l'année.

Avec un trafic de 29,8 millions de tonnes l'an passé, l'activité du Port de Nantes Saint-Nazaire a régressé pour le quatrième exercice consécutif. À la différence des années précédentes, la baisse de 2009 est de très forte ampleur (-12 %),

comparable à celle de 1975. Elle résulte du repli de la production industrielle mais aussi de l'arrêt technique de la raffinerie de Donges intervenu au printemps 2009. Elle a touché en premier lieu les entrées de marchandises, en recul de 13 % (pétrole brut : -18 %, gaz naturel : -13 %).

Tassement des trafics de voyageurs au second semestre 2009

Les transports de voyageurs ont été épargnés par la récession économique jusqu'en milieu d'année. Ce n'est qu'à partir du second semestre que l'érosion du pouvoir d'achat des ménages a entraîné mécaniquement un ralentissement de la mobilité.

La circulation des véhicules légers sur les autoroutes de la région a progressé de 4,8 % en 2009. L'essoufflement observé en fin d'année est à mettre en relation avec l'augmentation quasi-continue du prix des carburants en 2009.

Sur le marché de l'automobile, les ventes records de véhicules particuliers neufs en 2009 (104 200 immatriculations dans la région, en progression de 16 % par rapport à 2008) sont le résultat du bonus écologique, de la prime à la casse et des offres promotionnelles des constructeurs.

Le trafic des lignes ferroviaires gérées par la Région des Pays de la Loire est demeuré bien orienté en 2009 (+1 % en cumul annuel). Pour autant, cet accroissement est le plus faible depuis 1993 et l'usage des trains régionaux a même stagné en seconde partie d'année.

La fréquentation des transports collectifs urbains s'est également essoufflée. Le taux de croissance observé en 2009 (+0,9 %) est quatre fois moins fort que celui des années précédentes. Les lignes de tramway ont enregistré 78 millions de voyages en 2009, en augmentation de 1 % par rapport à 2008 (+0,3 % à Nantes, +5 % au Mans).

L'activité de l'aéroport de Nantes Atlantique a faibli en 2009. La fréquentation s'est établie à 2,6 millions de passagers, en régression de 3,8 %. Le recul de la clientèle affaire a touché en premier lieu les lignes régulières internationales (-13 %). ■

Les transports collectifs urbains sont les seuls à ne pas reculer en 2009

Flux de marchandises et de voyageurs en Pays de la Loire	2008	2009	Évolution (en %)
Trafic routier de marchandises (millions de tonnes-kilomètres)			
Compte d'autrui	20 982	16 336	-22,1
Compte propre	3 278	3 137	-4,3
Ensemble	24 260	19 474	-19,7
Trafic du Port Atlantique Nantes Saint-Nazaire (milliers de tonnes)			
Trafics énergétiques	22 723	20 781	-8,5
Trafics non énergétiques	10 898	8 971	-17,7
Ensemble	33 621	29 752	-11,5
Fréquentation des transports collectifs urbains (milliers de voyages)			
Nantes	112 793	114 512	1,5
Autres réseaux	71 586	71 516	-0,1
Ensemble	184 379	186 028	0,9
Trafic de l'aéroport Nantes Atlantique (milliers de passagers)			
Lignes régulières	1 859	1 789	-3,8
Vols vacances	779	749	-3,9
Autres vols	24	23	-5,2
Ensemble hors transit	2 662	2 561	-3,8

Sources : SOeS - SITRAM (enquête TRM), Port Atlantique Nantes Saint-Nazaire, réseaux de transports collectifs urbains (SEMITAN, STRAN, COTRA, TPC, TUL, SETRAM et STY), Aéroport Nantes Atlantique



La baisse des charges ne compense pas celle des prix

L'année 2009 se caractérise par une baisse importante des prix des produits agricoles et par une réduction des charges d'approvisionnement. Les prix peu rémunérateurs entraînent souvent un recul des volumes d'animaux produits tandis que les conditions climatiques favorisent les rendements des productions végétales. Au final, la diminution des charges ne compense pas celle de la valeur de la production. Le revenu de l'ensemble des exploitations agricoles se dégrade nettement.

Patrice MILLON

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Source : Agreste - Pays de la Loire

LE REVENU AGRICOLE MOYEN des exploitations chute de 32 % en 2009 en France, malgré la baisse des coûts de production qui a surtout bénéficié aux éleveurs. Cela ramène le revenu agricole moyen en termes réels sous le niveau du début des années 1990.

La production de céréales augmente très légèrement en Pays de la Loire (+ 0,9 %). Celle d'oléagineux bondit de 18 %. Les conditions climatiques ont été favorables aux céréales à paille et aux oléagineux dont les rendements progressent par rapport à 2008. En revanche, le maïs a souffert de la sécheresse estivale et son rendement chute de 10 %. La baisse du prix des engrais n'intervient qu'en milieu d'année. La chute des prix des céréales se poursuit en raison notamment des bonnes récoltes au niveau mondial. Les prix des oléagineux (- 18 %) et des protéagineux (- 15 %) refluent également. Dans ces conditions, le revenu des exploitations spécialisées en grandes cultures chute de 51 % au niveau national.

L'année a été très difficile pour les producteurs de légumes et de fruits. La friosité de la demande face à une production importante et une forte concurrence étrangère ont pesé sur les prix. Le revenu des producteurs de légumes se dégrade encore de 34 % et celui des arboriculteurs de 53 %, poursuivant la baisse observée depuis deux ans.

Après une très mauvaise année 2008, les vendanges régionales progressent de 60 %, tout en restant inférieures à la moyenne des cinq dernières années. Avec une météo clémente tout au long de l'année, la qualité récoltée est très bonne. Les prix des vins régionaux se sont envolés au 1^{er} semestre en raison des faibles volumes disponibles.

L'élevage bovin laitier subit la chute du prix du lait

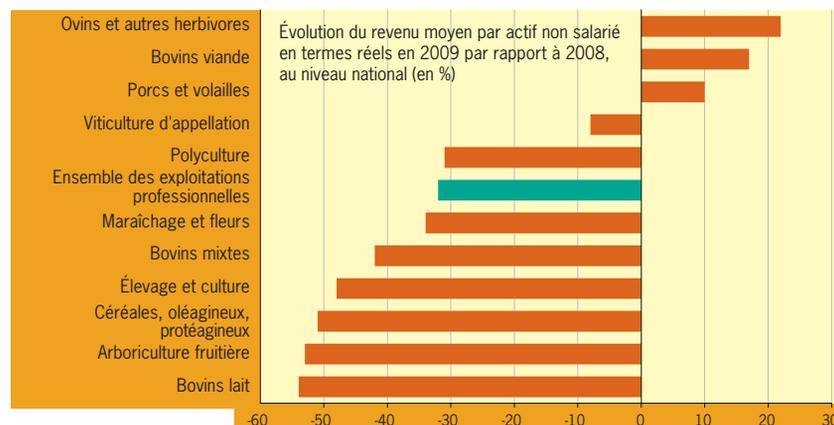
A l'inverse de 2008, les éleveurs ont bénéficié d'une réduction sensible des charges d'approvisionnement comprise entre - 10 % pour les porcins et les volailles et - 15 % pour les bovins grâce à la baisse du prix des aliments liée au repli du prix des céréales.

La situation des producteurs de lait a été très tendue et l'année a été émaillée de nombreuses manifestations d'éleveurs. Dans le sillage de la diminution des prix des produits laitiers industriels, le prix du lait plonge de 18 % en Pays de la Loire. Dans ce contexte, la collecte se replie de 5 % et le revenu des exploitations laitières chute de 54 %.

Globalement les prix des gros bovins reculent de 3 %. Toutefois, le prix des animaux maigres remonte après une année 2008 déprimée en raison des difficultés d'exportations liées à la fièvre catarrhale ovine. Le revenu des exploitations spécialisées en bovins-viande progresse de 17 % mais cette hausse est loin de compenser la baisse marquée depuis deux ans.

La production porcine décroît de 4 % et le prix du porc se déprécie de 8 % en moyenne. Les éleveurs subissent la baisse de la consommation intérieure et des exportations. La production de volailles recule également de 4 % mettant fin à deux années de hausse. Les prix des volailles répercutent la baisse du prix des aliments et se replient de 4 % à 8 % suivant les espèces. Le revenu des éleveurs hors-sol progresse de 10 % mais demeure en retrait par rapport à 2006 (- 12 % par an en moyenne entre 2006 et 2009). ■

Forte baisse du revenu agricole en 2009



Source : Agreste - Comptes prévisionnels de l'agriculture 2009



Un recul généralisé de la production

Les ports de pêche des Pays de la Loire ont enregistré une baisse des tonnages et des valeurs débarquées, en raison notamment d'un recul des cours du poisson sous criée. Le secteur des cultures marines a connu une nouvelle année tendue.

Anne RICHARD
Direction interrégionale de la mer

Source : DIRM

AVEC 18 256 TONNES DÉBARQUÉES pour 76,7 millions d'euros de chiffre d'affaires, la pêche ligérienne a connu en 2009 une chute de l'activité de 10,4 % en tonnage et de 16,2 % en valeur. La baisse importante des cours du poisson sous criée, qui a touché l'ensemble du littoral métropolitain, est due à l'effondrement de la demande intérieure et extérieure (effondrement du marché espagnol), conjuguée à la concurrence de produits d'importation à bas prix. Les difficultés de commercialisation ont touché de nombreuses espèces tel que le crabe, le merlu, et ont pesé sur des espèces nobles comme la sole. Les retraits amenés à la destruction de captures situées en dessous du prix plancher ont été nombreux. Par ailleurs, la région a perdu à nouveau 31 navires en 2009 dans le cadre des plans de sortie de flotte aidée.

Les contraintes réglementaires restreignent toujours l'accès à certains types de pêche en limitant les quotas de captures autorisés. La pêcherie d'anchois, espèce phare des ports de la Turballe et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, est demeurée fermée, donnant lieu au versement de nouvelles indemnités pour arrêt biologique. Pour le Golfe de Gascogne, les quotas de sole et de langoustine ont baissé en 2009, mais la pêcherie de requin taupe, stratégique pour l'île d'Yeu, a été préservée.

Les productions des criées de l'Herbaudière (Noirmoutier), spécialisées traditionnellement dans la sole, qui reste la première espèce pêchée, de l'île d'Yeu et des Sables-d'Olonne sont en net recul. La criée des Sables-d'Olonne reste soutenue par des apports extérieurs venus notamment de la Manche et de l'île

d'Yeu. Le tonnage du port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie est stable grâce à une bonne campagne sardinière mais enregistre une nouvelle baisse en valeur. A l'instar de la criée du Croisic, celle de La Turballe, spécialisée sur le chalut pélagique, a connu une diminution de son tonnage et de son chiffre d'affaires. Concernant les ports dépourvus de criées, le Sud-Loire a connu une importante hausse du tonnage débarqué, essentiellement grâce au poisson. Toutefois, au Sud-Loire, comme à Saint-Nazaire, le chiffre d'affaires et le prix moyen ont diminué fortement suite à une mauvaise campagne de civelle perturbée par une météorologie froide défavorable cumulée à des problèmes de commercialisation.

Les difficultés récurrentes des halles à marée ont amené les Conseils généraux et les gestionnaires de criées à entamer une réflexion sur la restructuration des établissements existants. Elle devrait aboutir à des mesures de rationalisation sur deux pôles portuaires majeurs : La Turballe/Le Croisic et Saint-Gilles-Croix-de-Vie/Les Sables d'Olonne.

Une année encore délicate pour les cultures marines

La région a connu en 2009, comme l'ensemble du littoral métropolitain, un nouvel épisode de mortalité de naissain et de juvénile d'huîtres. Un dispositif d'accompagnement et de soutien de la filière a été mis en place permettant aux professionnels touchés de bénéficier des indemnités pour calamités agricoles, d'une remise de redevance domaniale et de prise en charge d'intérêts sur les échéances de prêts professionnels. Les ventes d'huîtres de fin d'année se sont dans l'ensemble bien déroulées. Les quantités vendues et les tarifs sont satisfaisants, notamment pour les ventes directes, mode de commercialisation le plus employé. L'activité mytilicole quant à elle a subi une baisse d'environ 20 % de sa production et les prix sont globalement orientés à la baisse. ■

Des tonnages en recul dans la quasi-totalité des ports

PORT	Quantité (en tonnes)	Évolution 2009/2008 (en %)	Chiffre d'affaires (en M€)	Évolution 2009/2008 (en %)	Prix moyen (en €/Kg)
La Turballe	4 296	-14	14,5	-12	3,38
Le Croisic	1 709	-22	10,3	-17	6,01
Saint-Nazaire (hors criée)	187	-14	2,1	-49	11,05
Sud-Loire (hors criée)	38	170	0,6	-62	15,58
Noirmoutier	1 787	-11	11,1	-15	6,21
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	4 102	0	7,4	-13	1,80
Les Sables-d'Olonne	4 915	-12	23,3	-15	4,75
Île d'Yeu	1 222	-5	7,4	-10	6,09

Sources : Criées/entreprises de mareyage



Les services à la personne : de meilleures conditions d'emploi dans la sphère publique

Bien qu'en Pays de la Loire, les ménages recourent plus souvent qu'ailleurs aux services à la personne, ce secteur représente 4,5 % de l'emploi salarié de la région (contre 4,8 % en province). Les conditions d'emploi y sont très différentes selon le type d'employeurs. Les salariés de particuliers-employeurs effectuent de faibles temps de travail ce qui accentue leur pluriactivité. En moyenne, ils travaillent simultanément pour 2,7 employeurs et leurs rémunérations sont faibles. Avec un temps de travail plus important, les salariés des organismes agréés de services à la personne bénéficient de meilleures conditions d'emploi, surtout dans la sphère publique.

Magali JULÉ

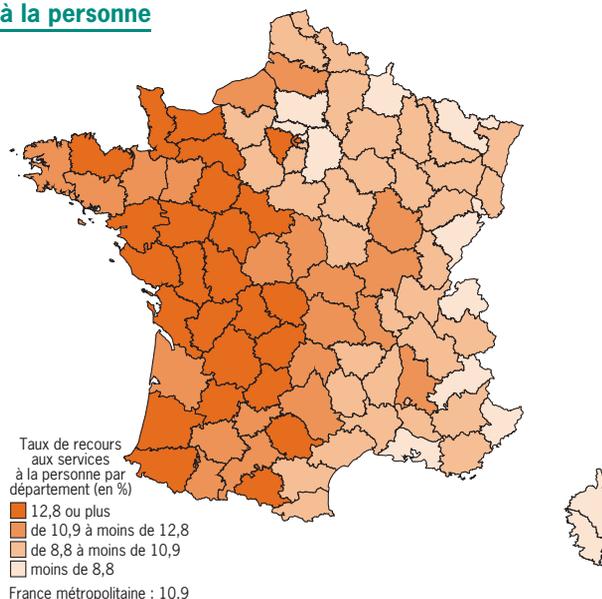
Insee Pays de la Loire

L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE de la vie, l'accroissement de l'activité des femmes, la recherche d'un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle sont différents éléments qui semblent indiquer un besoin accru de services à la personne dans les années à venir.

Les ménages des Pays de la Loire recourent beaucoup aux services à la personne

En 2006, un an après la mise en place de la loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, dite loi Borloo, les ménages des Pays de la Loire recourent davantage aux services à la personne qu'au niveau France de province : 13,5 % contre 11,0 %. Ce taux de recours place la région au deuxième rang derrière le Poitou-Charentes (13,6 %). L'Aquitaine et la Basse-Normandie suivent de près. Un clivage entre les régions de l'ouest et l'est apparaît nettement : les ménages de l'ouest recourent plus aux services à la personne que ceux de l'est. Cet écart s'explique notamment par des facteurs sociodémographiques ainsi que par des différences de caractéristiques de l'offre locale de services.

Un fort clivage ouest-est du recours aux services à la personne



L'emploi direct est le mode privilégié

Les ménages utilisateurs des services à la personne peuvent employer des salariés ou recourir à des organismes agréés. L'emploi direct reste prédominant dans le secteur avec 102 200 particuliers-employeurs en 2006. Il relie par contrat et sans organisme intermédiaire le salarié et le particulier-employeur et concerne plus des trois quarts des salariés (44 800 personnes). Ces derniers occupent majoritairement des emplois de maison (plus de 9 personnes sur 10). Pour le règlement de leurs cotisations, plus des deux tiers des ménages utilisent désormais le chèque emploi service universel (Cesu). Seul un tiers a encore recours à la déclaration nominative trimestrielle aux Urssaf (DNS).

L'emploi indirect relève des organismes agréés de services à la personne (OASP). Le particulier s'adresse à un OASP qui est l'employeur du salarié. L'organisme intervient en fournissant une prestation de services avec ses moyens et son propre personnel (mode prestataire). Cette seconde forme d'emploi concerne un tiers des salariés des services à la personne (18 800 personnes). Il convient de relever que certains OASP assurent un rôle de mise en relation directe du salarié avec l'employeur (mode mandataire). Dans ce cas, l'organisme assure plutôt les formalités administratives d'emploi et le contrat est directement passé avec le particulier-employeur (emploi direct).

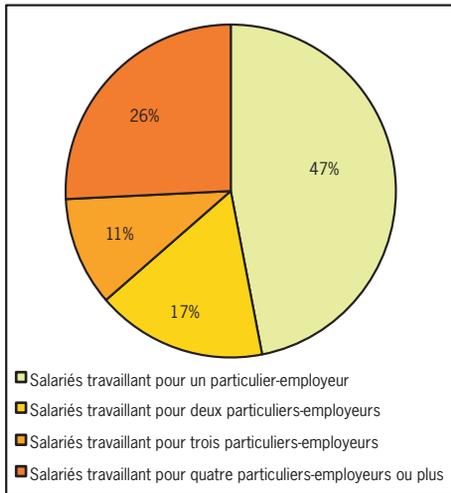
Les salariés peuvent également cumuler ces catégories d'emplois. Près de 11 % des salariés des services à la personne sont ainsi amenés à travailler sous plusieurs statuts, directement auprès d'un particulier et d'un OASP.

Parmi les 57 600 salariés, beaucoup de femmes à temps partiel

Malgré un taux de recours important, le secteur représente seulement 4,5 % de l'emploi salarié total régional, en deçà du niveau de la France de province (4,8 %). En décembre 2006, les services à la personne comptent 57 600 salariés dans



Plus d'un quart des salariés travaillent pour au moins quatre particuliers-employeurs



Champ : salariés des particuliers employeurs au lieu de résidence (assistantes maternelles exclues)

Sources : Insee, DADS - Cnav, Déclarations Cesu DNS Paje

la région. La grande majorité sont des femmes et parmi elles, six sur dix ont entre 35 et 54 ans.

L'emploi se réduit à 20 600 emplois en équivalent temps plein (ETP). Le temps partiel y est très répandu.

Les particuliers-employeurs : des emplois plus morcelés, des rémunérations faibles

Les conditions d'emploi varient beaucoup selon le type d'employeur. Ainsi, concernant les particuliers-employeurs, les emplois sont davantage morcelés avec l'existence d'horaires le plus souvent flexibles et fractionnés. Ces salariés cumulent donc plusieurs employeurs (particuliers-employeurs et/ou OASP).

Près d'un salarié sur deux travaille pour un seul particulier-employeur mais plus d'un quart travaillent pour quatre employeurs ou plus. Au niveau France de province, seuls 19 % des salariés travaillent pour quatre employeurs ou plus. La pluriactivité interne au secteur s'explique par le faible nombre d'heures effectuées dans le cadre de chaque contrat. Plus de 8 personnes sur 10 travaillent moins d'une heure par jour de contrat (la moyenne étant de 0,7 heure par jour de contrat dans la région contre 1 heure en moyenne pour l'ensemble des régions de province) ; seulement 1 personne sur 10 travaille de 1 heure à moins de 2 heures. Par ailleurs, le nombre moyen de contrats particuliers-employeurs par salarié est de 2,7 légèrement au-dessus de la moyenne des régions de province (2,3).

La multi-activité chez les salariés de particuliers se caractérise aussi par l'exercice de plusieurs emplois ou activités professionnelles, de façon successive ou simultanée, dans d'autres domaines

que celui des services à la personne. En effet, c'est le cas d'un tiers de ces employés soit 3 points de plus qu'au niveau France de province. Ceci est sans doute un moyen de réduire les risques liés à la perte d'un emploi et de remédier au volume insuffisant de travail.

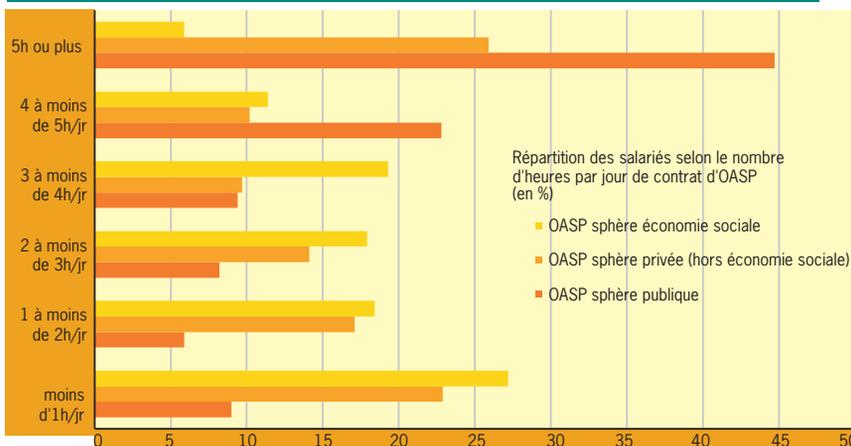
Les services à la personne restent surtout une activité d'appoint pour les salariés de particuliers-employeurs. Le salaire journalier émanant de ce type d'employeurs ne représente qu'un tiers du salaire journalier total du salarié. Ainsi, les salariés de particuliers-employeurs disposent d'un niveau de rémunération relativement faible avec un salaire horaire plutôt bas. Un peu plus de 60 % de leurs contrats se concentrent dans la tranche 1 et 1,2 du Smic horaire brut. En moyenne, le salaire brut d'un employé, par jour, est de 7,6 euros, en deçà du niveau France de province (10,0 euros). Sous l'hypothèse de 20 jours de travail par mois, le salaire moyen que percevrait un salarié de particuliers-employeurs n'exerçant aucune autre activité, serait de 150 € brut par mois.

Les OASP : des emplois moins fragmentés et de meilleures conditions salariales dans la sphère publique

Avec un temps de travail plus important, les salariés des OASP bénéficient de meilleures conditions d'emploi, surtout dans la sphère publique. Cela se traduit d'abord par un volume horaire quotidien plus conséquent. Environ 45 % des salariés travaillent entre 3 et 6 heures par jour de contrat et seulement 23 % moins d'une heure. En moyenne, de contrat, ils effectuent 2,7 heures par jour. Dans la sphère publique, ce volume d'activité est plus élevé : plus des deux tiers des salariés travaillent entre 4 et 6 heures par jour de contrat (en moyenne 3,9 heures par jour). De ce fait, les employés des OASP cumulent moins fréquemment les emplois, ils ne sont que 15 % à exercer une activité professionnelle en dehors des services à la personne.

En matière de rémunération, les salariés des OASP perçoivent en moyenne 30,3 euros par jour de contrat. Avec l'hypothèse de 20 jours de travail par mois, le salaire mensuel moyen d'un salarié des OASP serait alors de 600 euros brut, soit quatre fois celui perçu par un salarié de particuliers-employeurs. La sphère publique offre les rémunérations les plus intéressantes : un salarié y perçoit en moyenne 51,3 euros par jour,

Un volume de travail plus important dans les OASP de la sphère publique



Champ : les salariés des OASP à leur lieu de résidence et leurs contrats OASP dont le nombre d'heures déclaré est strictement positif

Sources : ANSP - Insee, DADS

Sources

Les sources sont différentes selon les modalités de l'offre de prestations de services à la personne.

Si l'intervenant est salarié du particulier-employeur (cas de l'offre directe), la source disponible est le fichier particuliers-employeurs de la Cnav, qui collecte et traite les fichiers des trois modes déclaratifs (Chèque emploi service universel, Déclaration nominative simplifiée, Prestation d'accueil du jeune enfant).

Si l'intervenant est salarié d'un organisme agréé de services à la personne (pour la partie de son activité en mode prestataire), ce sont les déclarations annuelles de données sociales (DADS), formalité administrative annuelle obligatoire pour les établissements employeurs, qui sont mobilisées.

Méthodologie

L'emploi est mesuré à la 1^{ère} semaine de décembre 2006. Le choix de cette période dépend des modalités suivantes :

- la disponibilité des données dans le fichier apparié DADS et celui des particuliers-employeurs (à partir de la dernière semaine de novembre pour les DADS)
- le choix d'une période suffisamment importante pour que l'emploi mesuré soit robuste (1 semaine minimum)
- le choix d'une période suffisamment courte pour que la multi-activité ait un sens : plus la période est courte, plus une personne ayant deux contrats sur cette période a des chances d'occuper les deux postes en même temps et non successivement

De meilleures conditions salariales au sein des OASP de la sphère publique



Champ : salariés des OASP à leur lieu de résidence et leurs contrats OASP dont le nombre d'heures déclaré est strictement positif ; contrats de particuliers-employeurs dont le nombre d'heures déclaré est strictement supérieur à 0 (y compris les DNS - assistantes maternelles exclues)

Sources : Insee - CNAV, Déclarations Cesu DNS Paje, ANSP, DADS

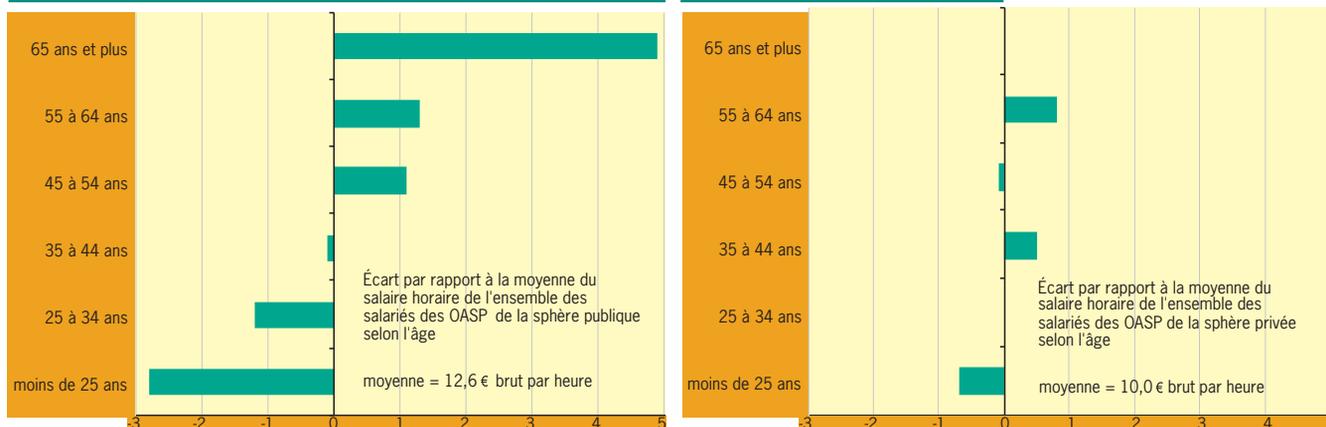
soit 1 030 euros brut par mois pour 20 jours de travail. C'est deux fois plus que le salaire perçu dans la sphère de l'économie sociale et celle du privé (respectivement 480 euros et 580 euros par mois sous la même hypothèse de 20 jours travaillés). Ces écarts de rémunération entre sphère publique et sphère privée (y compris économie sociale) sont le résultat de meilleurs volumes horaires dans le public mais également de meilleures conditions salariales : dans la sphère publique, plus de 7 contrats sur 10 offrent un salaire horaire brut supérieur à 1,2 Smic, contre 3 sur 10 dans la sphère privée.

De fait, les métiers au sein des OASP de la sphère publique sont plus attractifs en termes de rémunérations, de temps et de conditions de travail. Ils peuvent davantage devenir des métiers choisis.

Des salaires qui croissent avec l'âge dans la sphère publique

Les OASP de la sphère publique semblent également favoriser la professionnalisation de leurs salariés. Celle-ci peut apparaître de plusieurs façons : évolution des postes occupés, prises de responsabilités, formation continue, progression des rémunérations, etc. Tous ces indicateurs ne sont pas disponibles mais l'évolution des salaires en fonction de l'âge peut inciter à penser que les métiers évoluent avec l'expérience. Ainsi, les salaires de ce secteur croissent avec l'âge, contrairement à ceux de la sphère privée où les salaires n'évoluent quasiment pas avec l'âge. ■

Dans la sphère publique, les salaires croissent avec l'âge... ... pas dans la sphère privée



Champ : salariés des OASP à leur lieu de résidence et leurs contrats OASP dont le nombre d'heures déclaré est strictement positif

Sources : ANSP - Insee, DADS



“Pour en savoir plus” :

« 360 000 retraits d'activité dans les Pays de la Loire », Études, décembre 2009

« L'empreinte des contrats courts ou à temps partiel dans l'emploi des Pays de la Loire », Étude, décembre 2009

« Les femmes en Pays de la Loire - Regards sur la parité », Dossier, mars 2008

« Les salariés des particuliers-employeurs en 2006 », Insee Première, janvier 2008

Le champ des services à la personne

Le champ des services à la personne est défini par le décret n° 2005-1698 du 29 décembre 2005.

Les services aux personnes dépendantes : Garde-malade ; Aide aux personnes âgées, dépendantes et handicapées ; Assistance aux personnes handicapées ; Aide à la mobilité et transports ; Transport/accompagnement des personnes âgées, dépendantes et handicapées ; Conduite du véhicule personnel ; Soins esthétiques ; Soins et promenade d'animaux de compagnie ; Téléassistance et visioassistance.

Les services à la famille : Garde d'enfants à domicile ; Garde d'enfants hors du domicile ; Accompagnement d'enfants dans leurs déplacements ; Soutien scolaire ; Cours à domicile ; Assistance informatique ; Assistance administrative.

Les services de la vie quotidienne : Ménage/repassage ; Collecte et livraison de linge repassé ; Jardinage ; Bricolage ; Maintenance de résidence ; Préparation de repas et commissions ; Livraison de repas ; Livraison de courses ; Mise en relation.

Source : Agence Nationale des Services à la Personne www.servicessalapersonne.gouv.fr

Forte présence de l'économie sociale au sein des OASP

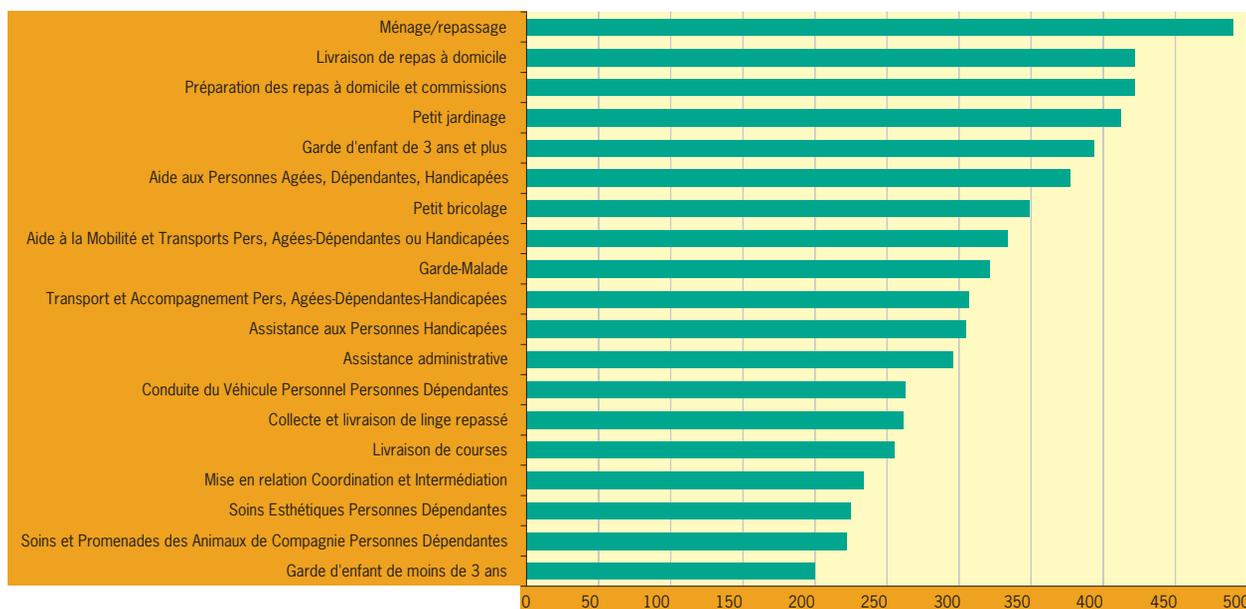
Un des pans du secteur des services à la personne est soutenu par les organismes agréés de services à la personne. Elles sont réparties en trois sphères :

- sphère « économie sociale »
- sphère privée, hors économie sociale
- sphère publique (communes ; Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale ; Établissements publics de coopération intercommunale ; Syndicats intercommunaux à vocations multiples ; « autres établissements publics »)

En 2006, en Pays de la Loire, on dénombre 570 organismes agréés de services à la personne, soit 9 % du total des organismes au niveau national (hors Île-de-France). L'économie sociale est bien ancrée dans les Pays de la Loire : 7 organismes sur 10 relèvent de la sphère économie sociale, près d'un quart de la sphère privée et environ 6 % de la sphère publique (hors économie sociale).

Concernant l'offre de services des organismes, de multiples services sont proposés dont les principaux sont : les services à la famille, les services à la vie quotidienne, les services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées

“Ménage, repassage” en tête des activités proposées par les OASP



Champ : OASP employeurs en 2006 au lieu d'implantation
Attention : Un OASP peut proposer plusieurs activités
Source : ANSP

Dossier réalisé par l'Insee Pays de la Loire en partenariat avec le Conseil économique et social régional.

Ont également collaboré à la rédaction de cet ouvrage :

la **Banque de France**

14 rue La Fayette BP 20725 44007 Nantes Cedex 1

http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/conjonc/Tendances_Regionales/loire.htm

la **Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi**

26 bd Vincent Gâche 44200 Nantes

<http://www.drtefp-paysdelaloire.travail.gouv.fr/>

le **Rectorat de l'académie de Nantes**

8 rue Général Margueritte 44000 Nantes

<http://www.ac-nantes.fr/>

la **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**

12 rue Menou 44035 Nantes Cedex 1

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

la **Direction interrégionale de la mer**

2 boulevard Allard 44100 Nantes

la **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement**

34 place Viarme BP 32205 44022 Nantes cedex 1

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>



www.insee.fr/pays-de-la-loire
www.paysdelaloire.fr



Conseil Régional des Pays de la Loire
 Hôtel de région
 1, rue de la Loire
 44066 Nantes cedex 2



INSEE Pays de la Loire
 105, rue des Français Libres
 BP 67401
 44274 Nantes cedex 2